NATIONS UNIES
Office contre la drogue et le crime

LE TRAFIC DE COCAÏNE EN AFRIQUE DE L'OUEST
Une menace pour la stabilité et le développement
(avec référence spéciale à la Guinée-Bissau)

DECEMBRE 2007

Remerciements

Ce rapport a été préparé par la Section de la Recherche et de l'Analyse et le Bureau Régional pour l'Afrique Occiendale et Centrale de l'ONUDC dans le contexte du projet 'des données pour l'Afrique', le segment dédié à l'Afrique du programme de suivi et d'analyse des tendances de l'ONUDC et financé par la France et la Suède.

Recherche et rédaction : Denis Destrebecq (Expert régional, Section de la Recherche et de l'Analyse, basé à Dakar) et Ted Leggett (Chercheur, Section de la Recherche et de l'Analyse), assistés par Phillip Sewing (Stagiaire). Sous la direction de Thibault le Pichon (Chef, Section de la Recherche et de l'Analyse) et Antonio Mazzitelli (Représentant, Bureau Régional pour l'Afrique Occidentale et Centrale). Mise en page : Suzane Kunnen (Section de la Recherche et de l'Analyse).

L'ONUDC remercie une fois encore les États Membres africains qui ont répondu aux Questionnaires pour les Rapports Annuels sur les drogues des Nations Unies. Ces questionnaires, ainsi que la banque de données de l'ONUDC sur les saisies individuelles, ont constitué le point de départ de ce rapport. Commentaires et réactions peuvent être envoyés à l'adresse <ras@unodc.org>.

Les désignations employées dans le présent rapport et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique de tous pays, territoire, ville ou région ou des autorités ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites.

Le présent rapport n'a pas été revu par les services d'édition.

TABLE DES MATIERES

PREFACE **2**

RESUME **5**

INTRODUCTION **7**

1. UNE SERIE DE SAISIES INHABITUELLES **9**

2. POURQUOI FAIRE TRANSITER LA COCAÏNE PAR L'AFRIQUE DE L'OUEST ? .. **13**

PAUVRETÉ ET FAIBLESSE POLITIQUE 13
LES VULNERABILITES PARTICULIERES DE LA GUINEE-BISSAU 14
UNE POLICE NOMBREUSE MAIS DISPOSANT DE PEU DE MOYENS 16
UN SYSTEME DE JUSTICE INEFFICACE 17
UN SYSTÈME PÉNITENTIAIRE EN RUINE 18

3. POURQUOI CELA SE PRODUIT-IL MAINTENANT ? **19**

DEPLACEMENT DU MARCHE DE LA COCAÏNE DE L'AMERIQUE DU NORD VERS L'EUROPE 19
LE RÔLE HISTORIQUE DES RÉSEAUX CRIMINELS D'AFRIQUE DE L'OUEST DANS LE TRAFIC DE DROGUES 20

4. COMMENT LE TRAFIC EST-IL ORGANISE ? **21**

DES CARGAISONS PAR VOIE MARITIME 21
DES CARGAISONS PAR VOIE AÉRIENNE 21
QUI CONTROLE LE MARCHE ? LES SUD-AMERICAINS OU LES AFRICAINS? 22

5. QUELS PEUVENT ETRE L'IMPACT DE CE TRAFIC ? **27**

IMPACT SOCIAL 27
IMPACT ECONOMIQUE 28
IMPACT SUR LA GOUVERNANCE 33

CONCLUSION **37**

ANNEXE : PAYS PARTIES AUX CONVENTIONS DES NATIONS UNIES SUR LA DROGUE ET LA CRIMINALITE **39**

PREFACE

L'Afrique de l'Ouest subit une agression. Avec la demande croissante de cocaïne en Europe et l'amélioration des dispositifs de contrôle sur les routes de trafic traditionnelles, des criminels utilisent maintenant l'Afrique de l'Ouest comme plaque tournante de leur commerce illicite.

Des pays comme la Guinée-Bissau font généralement peu parler d'eux. Ils sont pauvres, faibles, mais pas assez instables pour attirer l'attention. Ceci en fait une couverture idéale pour les réseaux criminels.

Le résultat est que, au cours de ces dernières années, les quantités de cocaïne transportées d'Amérique du Sud via l'Afrique de l'Ouest et en direction de l'Europe ont augmenté de façon spectaculaire. Dans certains cas, comme celui de la Guinée Bissau, la valeur de la cocaïne en transit pourrait excéder le revenu national du pays qu'elle traverse.

Grâce à leur entreprise à faibles risques et gains élevés, les trafiquants de drogue peuvent s'offrir des téléphone satellitaires, se déplacer en vedettes et voitures rapides, transférer argent et informations discrètement, et acheter des protections. De leur côté, les forces de l'ordre sont peu et pas toujours payées, manquent de téléphones, d'ordinateurs, et même d'électricité, sont pratiquement démunies de bateaux pour patrouiller des côtes accidentées, et manquent même d'essence pour les quelques véhicules dont elles disposent. Quant à l'espace aérien, il est tout particulièrement vulnérable.

Dans une région déjà affectée par la pauvreté et les pandémies, l'argent de la drogue pervertit des économies fragiles et corrompt la société. Recourant à la menace et aux pots-de-vin, les trafiquants de drogue infiltrent les structures étatiques et opèrent en toute impunité. Ceci engendre une crainte et une méfiance grandissantes des populations envers les autorités. On perçoit aussi des signes d'une prévalence de la toxicomanie, ce qui ne ferait qu'ajouter un malheur supplémentaire dans une région de l'Afrique qui en a déjà tant subit au cours de la période récente.

Les implications en matière de sécurité pour des pays comme la Guinée Bissau touchent au cœur même de la capacité de l'Etat à maintenir sa souveraineté et à préserver son intégrité. Il y a un risque croissant que certains Etats d'Afrique de l'Ouest soient «capturés» par des réseaux criminels étrangers et locaux s'associant à de hautes autorités de l'Etat, ou même qu'ils ne s'effondrent.

Si la situation est aujourd'hui particulièrement préoccupante en Guinée Bissau, elle pourrait se rencontrer demain, ailleurs dans la région, à moins que des mesures énergiques ne soient prises rapidement.

Je me félicite de l'attention que cette question reçoit de la part du Conseil de Sécurité des Nations Unies et des bailleurs de fonds concernés. A long terme, la Guinée Bissau a besoin de développement: un volume d'aide plus important sera la meilleure des protections. A court terme, elle a un besoin urgent de rétablir sa souveraineté, par exemple au moyen de patrouilles plus efficaces de ses frontières terrestres et maritimes et de son espace aérien. La coopération régionale et l'aide internationale sont nécessaires pour apporter l'expertise, les équipements et l'information qui peuvent aider la Guinée Bissau et ses voisins à détecter les livraisons illicites, à lutter contre les réseaux criminels, à prévenir le blanchiment de l'argent et à traduire les trafiquants en justice.

Une aide en matière de police et de lutte anti-drogue est indispensable. La réforme du secteur de la sécurité pourrait accroître la capacité de l'armée à restaurer l'ordre, plutôt que de se mettre en cheville avec des criminels.

La colonne vertébrale du système légal du pays doit être renforcée en vue d'une meilleure administration de la justice, de la promotion des valeurs d'intégrité et du respect de l'état de droit. A l'heure actuelle, le système légal du pays, tout comme ses centres de détention, est dans un état lamentable. Quelques éléments de base, tels qu'une cellule de renseignements financiers, une agence anti-corruption, une prison moderne et des juges mieux formés et mieux payés pourraient avoir un impact majeur.

Les européens peuvent aussi aider en maîtrisant un appétit pour la cocaïne qui constitue la cause première du problème.

Nous ne pouvons pas abandonner la Guinée Bissau à la drogue et à la criminalité. En soutenant des personnalités courageuses et en renforçant des institutions clefs, le pays peut être sauvé. Il est encore temps de faire le bon choix.

Antonio Maria Costa

Directeur exécutif

Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

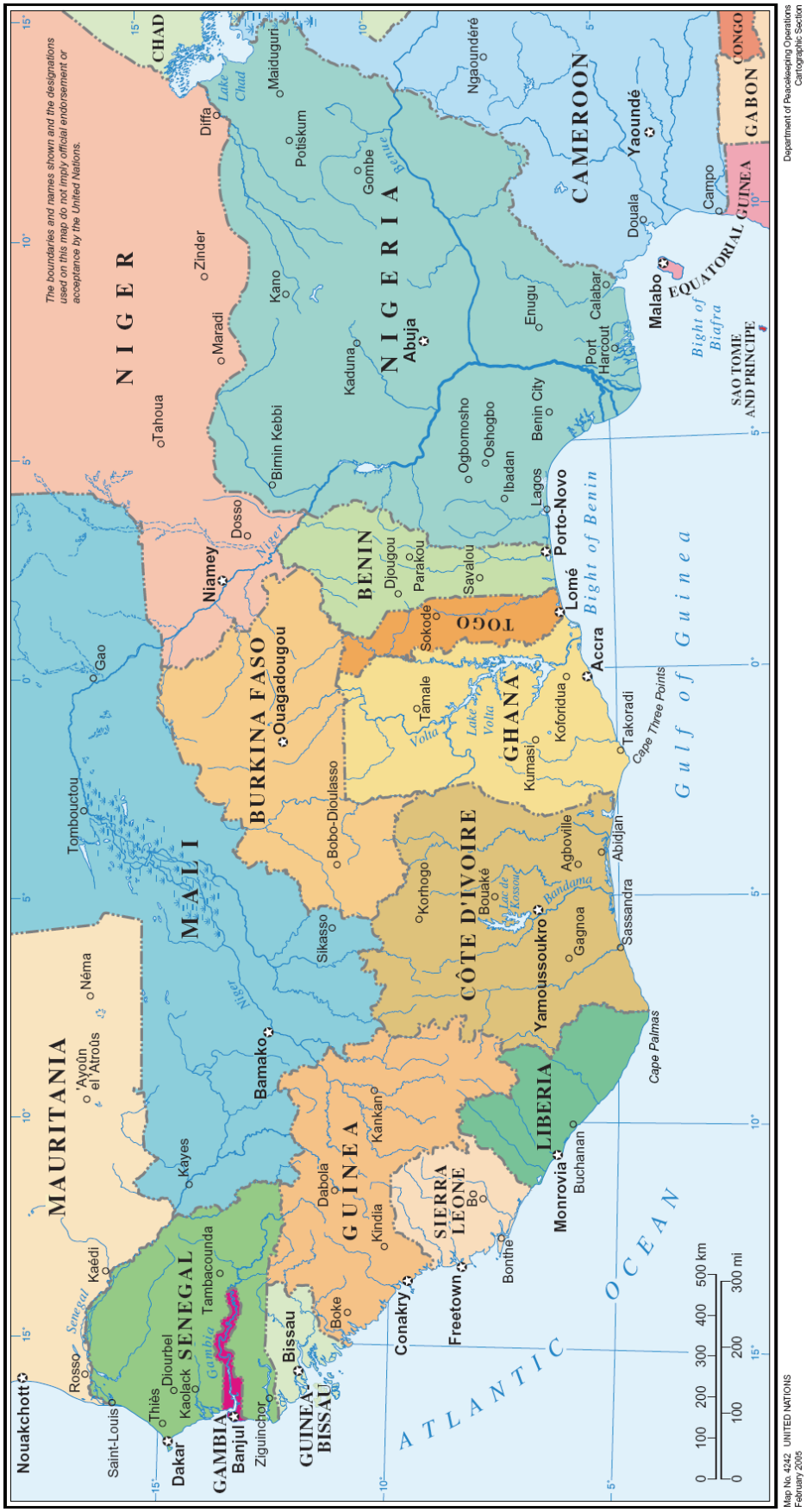
The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.
NIGER
CHAD
NIGERIA
CAMEROON
GABON
CONGO
EQUATORIAL GUINEA
SAO TOME AND PRINCIPE
BENIN
TOGO
GHANA
BURKINA FASO
MALI
CÔTE D'IVOIRE
LIBERIA
SIERRA LEONE
GUINEA
GUINEA BISSAU
SENEGAL
GAMBIA
MAURITANIA
Gulf of Guinea
Bight of Benin
Bight of Biafra
ATLANTIC OCEAN
Lake Chad
Lake Volta
Lake Kossou
Niger
Benue
Volta
Bandama
Senegal
Gambia
Cape Three Points
Cape Palmas
Nouakchott
Saint-Louis
Rosso
Kaédi
Dakar
Thiès
Diourbel
Kaolack
Tambacounda
Banjul
Ziguinchor
Bissau
Boke
Conakry
Kindia
Dabola
Kankan
Freetown
Bo
Bonthe
Monrovia
Buchanan
Kayes
Bamako
Sikasso
Korhogo
Bouaké
Yamoussoukro
Gagnoa
Sassandra
Abidjan
Agboville
Bobo-Dioulasso
Ouagadougou
Tombouctou
Gao
Niamey
Dosso
Tahoua
Maradi
Zinder
Diffa
Maiduguri
Potiskum
Kano
Kaduna
Abuja
Birnin Kebbi
Ogbomosho
Oshogbo
Ibadan
Lagos
Benin City
Porto-Novo
Lomé
Accra
Djougou
Parakou
Savalou
Sokode
Tamale
Kumasi
Koforidua
Takoradi
Enugu
Port Harcourt
Calabar
Douala
Yaoundé
Malabo
Campo
Ngaoundéré
Maiduguri
Nouakchott
Saint-Louis
Dakar
Banjul
Bissau
Conakry
Freetown
Monrovia
Abidjan
Accra
Lomé
Yaoundé
Malabo
0 100 200 300 400 500 km
0 100 200 300 mi
Map No. 4242 UNITED NATIONS
February 2005
Department of Peacekeeping Operations
Cartographic Section

RESUME

- Un marché de la cocaïne en baisse aux États Unis et en hausse en Europe semble avoir incité les trafiquants de cocaïne latino-américains à profiter des mauvaises performances en matière de gouvernance de l'Afrique de l'Ouest. La Guinée-Bissau apparaît comme l'épicentre de ce phénomène.
- Depuis 2005, au moins 33 tonnes de cocaïne ont été saisies. Ces cargaisons transitaient par l'Afrique de l'Ouest et étaient destinées aux marchés européens. Auparavant, les saisies annuelles pour l'ensemble du continent n'atteignaient que rarement une tonne.
- La plus grosse partie de ce total a été intercepté en seulement 23 saisies de plus de 100 kg. Ces saisies ont souvent été réalisées de façon accidentelle et parfois seulement une partie de la cargaison a pu être interceptée, ce qui laisse penser que le flux sous-jacent de drogue est bien plus important.
- Sur la base de l'analyse des saisies européennes de cocaïne pour lesquelles les provenances étaient connues, on estime que 27% (soit environ 40 tonnes) de la cocaïne consommée annuellement en Europe transitent actuellement par l'Afrique de l'Ouest. Ce volume représente une valeur de 1,8 milliards de dollars sur le marché des grossistes européens de la drogue.
- Le budget national du gouvernement de la Guinée-Bissau équivaut à la valeur de deux tonnes et demie de cocaïne sur le marché de gros européen. Le budget destiné à la sécurité publique est moins important que la valeur des plus grosses saisies effectuées en Guinée-Bissau au cours des deux dernières années. Au vu des faibles ressources dont dispose actuellement le gouvernement, il est difficile de voir comment la police locale pourrait faire face à des organisations qui, collectivement, brassent des centaines de millions de dollars par années.
- Même lorsqu'ils sont arrêtés, les trafiquants internationaux de drogue opérant en Afrique de l'Ouest ne sont que peu souvent condamnés. Alors que de plus en plus de petits trafiquants d'origine ouest-africaine sont arrêtés pour trafic de cocaïne en Europe, il n'y a pas de prison en Guinée-Bissau pour les trafiquants internationaux, principalement d'Amérique Latine, qui effectuent des livraisons de cocaïne de plusieurs tonnes.
- L'impact de ce flux de drogue dans certaines zones d'Afrique de l'Ouest pourrait être considérable, selon la manière dont le trafic est organisé. Un afflux de devises lié aux achats de drogue pourrait déstabiliser des économies locales et la corruption menacer la fragile stabilité politique de certains pays. L'impact de ce trafic sur les petites économies de la sous-région, telle qu'en Guinée-Bissau, pourrait être particulièrement néfaste.
- Dans les pays qui sortent de situations de guerre ou qui sont affaiblis, comme la Guinée-Bissau, la reconstruction et le développement doivent commencer par les secteurs de la sécurité et de la justice.
- Un soutien international est nécessaire pour aider les gouvernements d'Afrique de l'Ouest à faire de la justice et de la sécurité des piliers de leur développement.

INTRODUCTION

Au cours de ces derniers mois, les Nations Unies ont fait part de leur inquiétude face à l'augmentation du trafic de cocaïne en Afrique de l'Ouest et de son impact potentiel sur la stabilité et le développement de cette sous-région d'Afrique particulièrement vulnérable. Au cours de la 11ème réunion de haut niveau des chefs des Missions de Paix en Afrique de l'Ouest qui s'est tenue en novembre 2007, les chefs de missions ont souligné :

...l'importance cruciale d'aborder le problème du trafic de drogue et de la criminalité organisée en Afrique de l'Ouest. En ce qui concerne la Guinée-Bissau, les Chefs de mission ont exprimé leur inquiétude face à l'augmentation alarmante du trafic de drogue et la menace que ce trafic représente pour le pays et pour l'ensemble de la sous-région.

La Guinée-Bissau en particulier est l'objet d'inquiétude depuis quelques temps déjà, au vu de la relative faiblesse des institutions du pays et des rapports de plus en plus fréquents faisant état de l'utilisation du pays comme plaque tournante du trafic de cocaïne vers l'Europe. Un rapport du Secrétaire Général présenté au Conseil de Sécurité le 28 septembre 2007 et portant sur la Guinée-Bissau conclut :

Le trafic de drogue menace de saper le processus de démocratisation naissant en Guinée-Bissau, de fortifier la criminalité organisée et de miner le respect pour l'état de droit.

La cocaïne est considérée comme une des deux drogues les plus dangereuses actuellement disponibles sur le marché mondial (l'autre étant l'héroïne) et atteint annuellement une valeur totale estimée par l'ONUDC à quelque 18 milliards de dollars pour le marché de gros et 70 milliards de dollars pour le marché de détail[1]. La cocaïne provient quasi exclusivement de trois pays : la Colombie, le Pérou et la Bolivie. Traditionnellement, les trafiquants colombiens ont dominé le marché transnational du trafic de cocaïne, organisant la contrebande de drogue vers les marchés les plus lucratifs : via l'Amérique Centrale et les Caraïbes vers les Etats-Unis, et via l'océan Atlantique vers l'Europe (directement d'Amérique Latine ou en passant par les Caraïbes). Les saisies récentes dévoilent un nouveau point de passage pour le trafic vers l'Europe : L'Afrique de l'Ouest.

Au cours des trois dernières années, de 2005 à 2007, quelque 33 tonnes de cocaïne, destinées au marché européen et transitant par l'Afrique de l'Ouest, ont été saisies. Auparavant, les saisies pour l'ensemble du continent avaient rarement dépassé une tonne annuellement. Quelque chose a changé récemment et de façon spectaculaire. Ce rapport décrit ce changement, ses causes possibles et ses conséquences potentielles.

1. UNE SERIE DE SAISIES INHABITUELLES

Les saisies récentes de cocaïne ont été réalisées par deux types d'institutions : les services de répression européens opérant dans les zones maritimes internationales et les services africains de lutte contre le trafic de drogues. La plus grosse proportion de ces saisies a été effectuée en haute mer, mais la part représentant les saisies continentales ne cesse d'augmenter.

Au cours des trois dernières années, les pays d'Europe Occidentale ont réalisé des saisies inhabituellement élevées de cocaïne à destination ou en provenance des côtes de l'Afrique de l'Ouest. Ces saisies comptent parmi les plus élevées au monde. Comme les moyens pour patrouiller les zones côtières de l'Afrique de l'Ouest restent limités, il est fort probable que ces saisies ne représentent qu'une faible proportion du trafic. Bien que les saisies maritimes liées à l'Afrique et réalisées par les services de répression européens aient été moindres en 2007 qu'en 2006, cette diminution ne traduit pas nécessairement une tendance générale, mais plutôt la nature relativement aléatoire des saisies dans cette zone.

Figure 1: Total des saisies importantes (plus de 100 kg) de cocaïne, liées à l'Afrique et réalisées par des agences européennes de sécurité

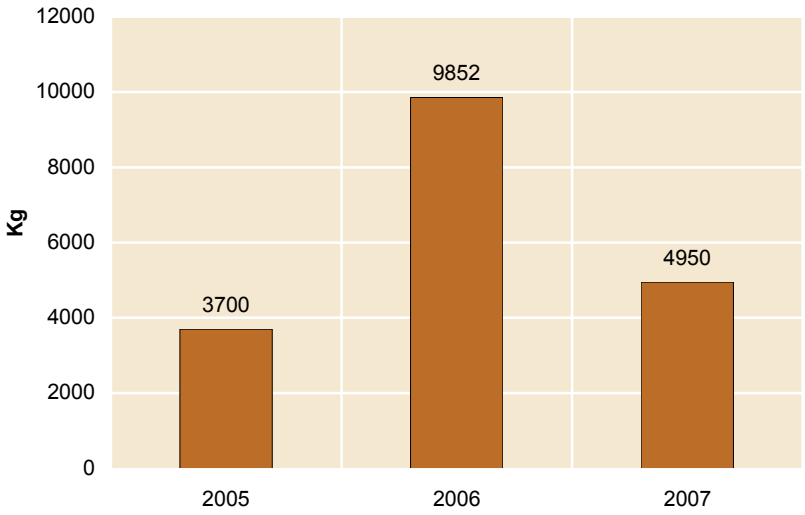

Source: ONUDC, banque de données des saisies individuelles et le programme 'des données pour l'Afrique'

Etant donné les capacités limitées dont disposent les services africains de lutte contre le trafic de drogue, il est probable que seule une faible partie de la cocaïne qui transite par ces pays soit détectée. En fait, les circonstances entourant quelques-unes des saisies les mieux documentées suggèrent que la plupart de celles-ci ont été faites presque par accident[a], et que dans beaucoup de cas, les quantités saisies sont bien inférieures aux quantités trafiquées[b]. Malgré les faiblesses des services d'investigation en matière de lutte contre la drogue, les saisies sur le sol africain ont

[a] Par exemple en mai 2007, les autorités de l'aéroport de Nouadhibou en Mauritanie ont remarqué la présence suspecte d'un groupe de personnes déchargeant une cargaison d'un petit avion privé. Lorsqu'elles se sont approchées, l'avion a décollé, laissant derrière lui sa cargaison de cocaïne. L'avion a par la suite fait un atterrissage d'urgence sur une route et l'équipage a disparu. Un autre exemple datant de mai 2006, les autorités ghanéennes ont saisis 1,9 tonne de cocaïne après avoir arrêté une camionnette pour un banal contrôle routier.

[b] Par exemple, une cargaison de 635 kg de cocaïne a été interceptée par la Police Judiciaire de Guinée-Bissau près de la capitale Bissau en avril 2007. Cependant, les trafiquants se sont échappés avec le reste de la cargaison (estimée à environ 2,5 tonnes) car la police n'avait ni le personnel ni les véhicules pour poursuivre les trafiquants.

incontestablement augmenté de façon spectaculaire. Les saisies de cocaïne des pays africains ont été 60 fois supérieures au cours des trois premiers trimestres de 2007 à ce qu'elles étaient en 2002. Ceci semble indiquer une augmentation considérable du trafic sous-jacent.

Figure 2: Saisies annuelles de cocaïne en Afrique de l'Ouest, 2000 – 2007

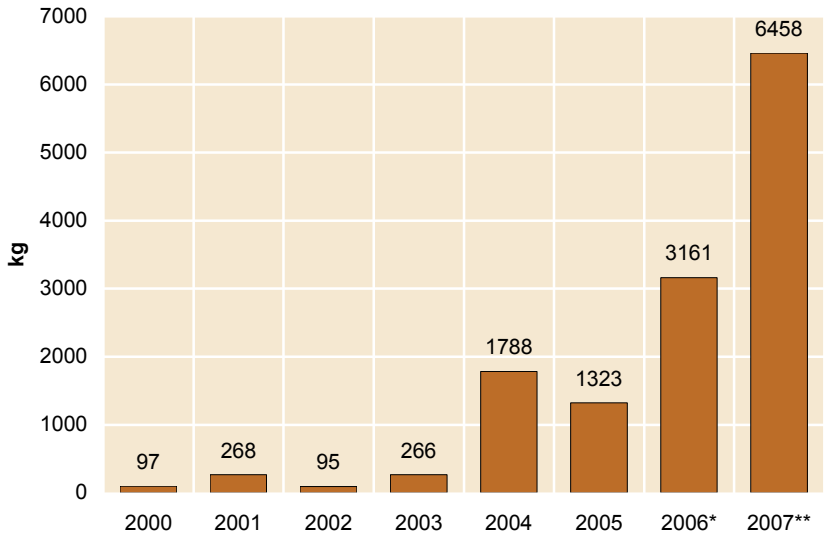

Source: ONUDC rapport mondial sur les drogues 2007, et programme 'des données pour l'Afrique' pour les statistiques de 2006 et 2007
**totaux préliminaires pour 2006 sur base des données disponibles en novembre 2007*
*** totaux établis à partir des données collectées par le programme 'des données pour l'Afrique' entre janvier et novembre 2007*

Pour mettre en perspective l'importance de ces saisies, il est utile de les comparer à la demande actuelle de cocaïne en Europe, que l'ONUDC estime entre 135 et 145 tonnes. Des saisies de plusieurs tonnes représentent donc une part importante du total annuel de l'offre. Les saisies maritimes au large de l'Afrique de l'Ouest en 2006 s'élevaient à 13 tonnes, ce qui représenterait 10% de la cocaïne consommée en Europe. La majeure partie de ce total a été intercepté en seulement sept saisies – cinq en mer et deux sur le continent. Il est donc probable que les quantités non saisies représentent une part substantielle de l'offre de cocaïne en Europe.

Encart: Découvertes d'importantes cargaisons de cocaïne au Sénégal

Le 27 juin 2007, un passant a signalé à la Gendarmerie Sénégalaise un bateau, inconnu des pêcheurs du village, près de M'bour, au sud de Dakar. La Gendarmerie s'est rendue sur place et a trouvé un bateau échoué sur la plage en face du Club Aldiana, à 11 kilomètres de M'bour. Dans le bateau se trouvait 50 sacs, chacun contenant 20 briques de cocaïne. Chaque sac pesait 24 kilos, pour une cargaison totale de 1,2 tonne. Selon les rumeurs, le bateau aurait eu une panne et les propriétaires auraient décidé d'aller chercher un mécanicien pour réparer le moteur.

Le 30 juin 2007, une deuxième cargaison de 1,25 tonne de cocaïne a été saisie dans une maison, entourée d'un mur d'enceinte et située sur la plage près du lieu de la première saisie. Dans le jardin un bateau pneumatique semi-rigide était recouvert d'une bâche. Sous le bateau était dissimulée l'entrée d'une cave contenant 51 sacs de cocaïne, sacs identiques à ceux de la première saisie. Sept personnes ont été arrêtées, y compris trois Latino Américains et une Française. La saisie a été brûlée en août 2007 et l'enquête est toujours en cours.

Saisies individuelles de plus de 100 kg liées au trafic de cocaïne en Afrique, 2005 – 2007

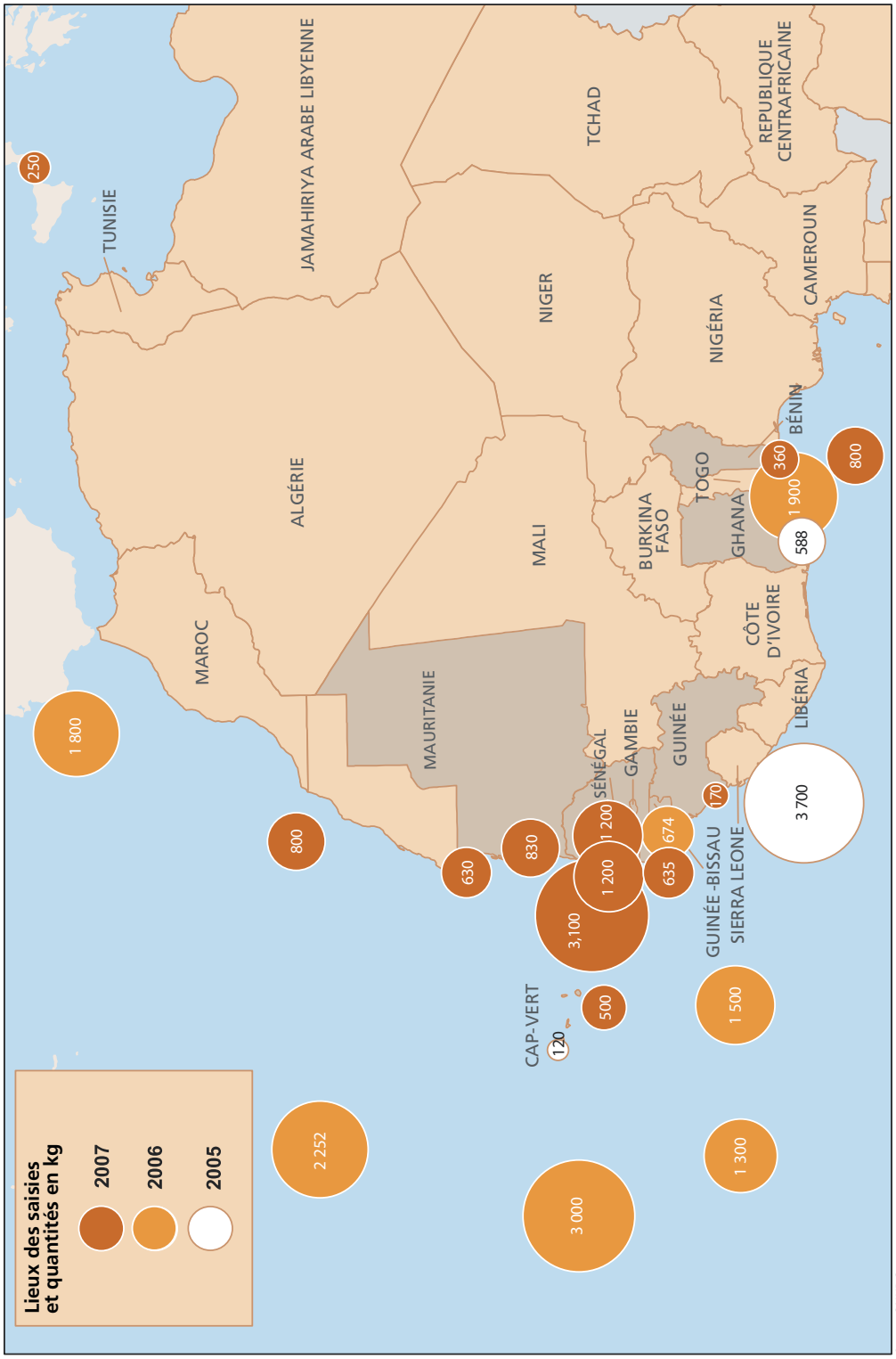

Source: ONUDC
Les désignations employées et les limites utilisées n'impliquent de la part du Secrétariat des NU aucune prise de position concernant la délimitation des frontières

Bien que ces saisies ne représentent qu'une faible partie du trafic sous-jacent, leur valeur excède souvent les budgets des services de lutte anti-drogue. Un kilogramme de cocaïne se négocie chez les grossistes à environ 46,700 dollars selon les prix de plusieurs marchés européens importants. Une tonne vaudrait donc un peu moins de 50 millions de dollars lorsqu'elle arrive en Europe, et le double sur le marché de détail. Le PIB d'un petit pays comme la Guinée-Bissau était de seulement 304 millions de dollars en 2006[2], soit l'équivalent de six tonnes de cocaïne chez les grossistes européens. Selon le FMI, le budget national de la Guinée-Bissau en 2006 équivalait à 41,3% de son PIB, ou 125 millions de dollars, soit seulement un peu plus que la valeur de deux tonnes et demie de cocaïne sur le marché de gros européen. Le cas de la Guinée-Bissau est intéressant car il semble que ce pays soit de plus en plus utilisé comme plaque tournante par les trafiquants. Alors que huit pays de l'Afrique de l'Ouest ont saisi plus de 100 kilos, soit en 2006, soit en 2007, la Guinée-Bissau a saisi de telles quantités au cours de chacune de ces deux années. La vulnérabilité particulière de ce pays, ainsi que l'ensemble de la sous-région, est examinée dans la section suivante.

Figure 3: Quantités de cocaïne saisies dans les pays de l'Afrique de l'Ouest en 2006 et 2007, en kg

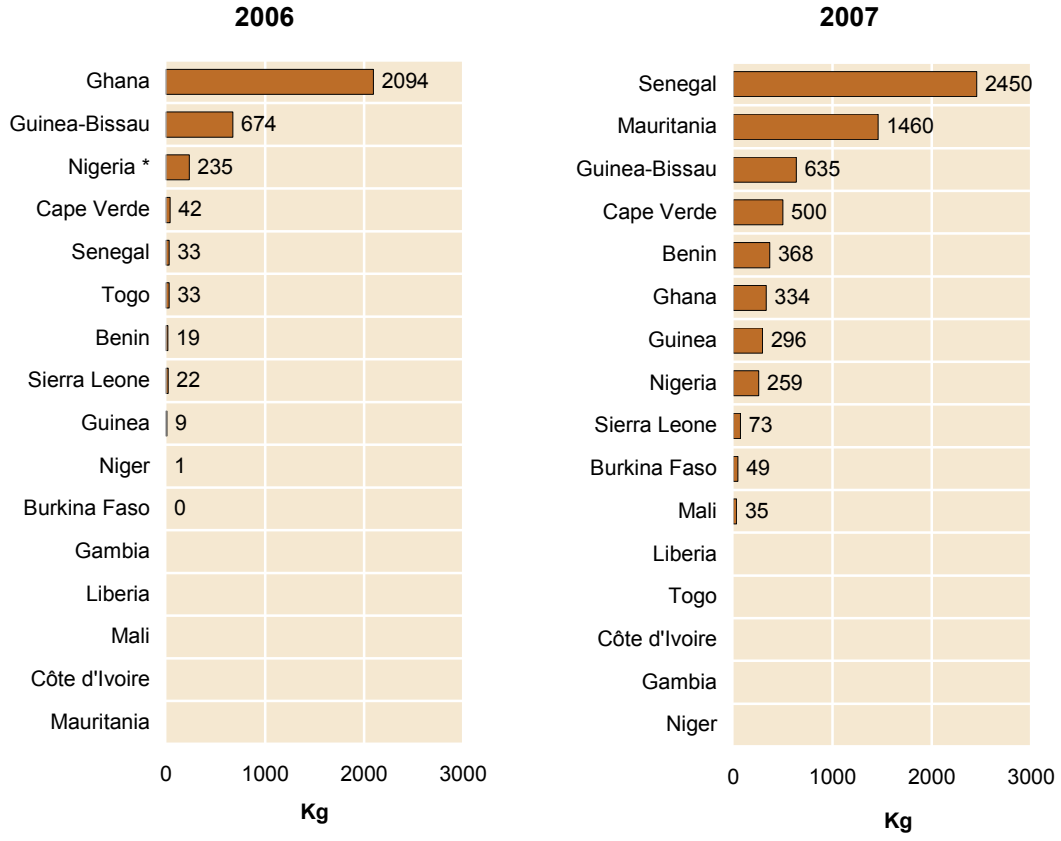

** Nigéria 2006: Une saisie de 14 200 kg d'un mélange de cocaïne et de ciment a été effectuée en juillet 2006. La proportion de cocaïne dans le mélange est encore inconnue et dès lors non inclue dans le total annuel pour le Nigéria.*

Source : Questionnaire pour les Rapports Annuels 2006 et banque de données des saisies individuelles de l'ONUED (sur base des données reçue jusqu'en novembre 2007)

2. POURQUOI FAIRE TRANSITER LA COCAÏNE PAR L'AFRIQUE DE L'OUEST ?

De nombreux pays subissent les effets négatifs d'une position géographique située sur les routes reliant les sites de production de drogue aux marchés de consommation les plus lucratifs. Par exemple, l'Amérique Centrale et les Caraïbes souffrent depuis longtemps d'être situées entre les pays producteurs d'Amérique du Sud et les utilisateurs de cocaïne d'Amérique du Nord. De même, l'Europe du Sud-Est a été affectée par le trafic d'héroïne entre l'Afghanistan et l'Europe Occidentale via ce qu'on a appelé « la route des Balkans ». Ces pays ont dû affecter une partie substantielle de leurs ressources à lutter contre un fléau qui avait pour origine et destination d'autres pays que les leurs.

A priori, le transit de la cocaïne en Afrique de l'Ouest ne semble pas répondre à une logique économique. Pour utiliser la sous-région comme plaque tournante, les trafiquants doivent faire un détour par rapport à leurs routes traditionnelles et donc augmenter les risques. Entreprendre un tel détour doit donc présenter des avantages significatifs.

L'avantage le plus important réside évidemment dans la nouveauté. Les trafiquants aguerris évitent les interceptions en modifiant continuellement les routes devenues connues des services de lutte anti-drogue. Mais de nombreuses indications tendent à montrer que dans certains cas, comme celui de la Guinée-Bissau, les trafiquants sud-américains se sont en fait relocalisés sur les côtes de l'Afrique de l'Ouest, un territoire qui leur était auparavant inconnu. Les investissements qu'ils y ont faits suggèrent qu'il ne s'agit pas seulement d'une installation temporaire. Le trafic via l'Afrique de l'Ouest offre apparemment des avantages à long terme par rapport aux routes plus directes.

Pauvreté et faiblesse politique

Les trafiquants trouvent aussi des avantages à exploiter la pauvreté et les faiblesses politiques de certains pays de la sous-région. Le trafic de drogue trouve un environnement favorable dans des régions où l'Etat est trop pauvre pour asseoir son autorité, ou encore là où des groupes d'insurgés ont établi un certain contrôle sur le territoire.

L'Afrique de l'Ouest a souffert des effets des nombreux conflits qui ont éclaté dans la sous-région au cours des dernières décennies. Les guerres et les rapides changements sociaux ont déplacé de larges pans de la population et brouillé les frontières. La guerre reste une menace sérieuse pour la sous-région. Entre 1998 et 2005, 35 groupes armés étaient actifs dans dix pays d'Afrique de l'Ouest : en Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, au Libéria, au Mali, au Niger, au Nigéria, au Sénégal et en Sierra Leone. Si la plupart de ces groupes ont été démobilisés, beaucoup pourraient réapparaître si les conditions s'y prêtaient. La prolifération des armes à feu dans la sous-région est considérée comme atteignant un niveau élevé, malgré les efforts de destruction d'armes. Entre 1998 et 2004, 200 000 armes légères ont été saisies ou récupérées dans la sous-région et au moins 70 000 ont été détruites, mais cela ne représente sans doute qu'une faible proportion de la quantité d'armes en circulation[3].

La prolifération des armes à feu est un problème sérieux en Guinée-Bissau, où de nombreux vétérans de la guerre d'indépendance contre le Portugal des années 1970 possèdent encore leur fusil d'assaut AK-47. Au moins 10 000 armes légères ont été distribuées aux civils pendant la guerre civile de 1998 – 1999, principalement des kalachnikovs d'origine ukrainienne ou bulgare, et des armes de poing[4]. En conséquence, le territoire de la Guinée-Bissau a souvent servi de stock d'armes pour la région, y compris par exemple pour les rebelles en Casamance.

Sans doute plus grave encore, certains gouvernements ne disposent pas de moyens suffisants pour contrôler leurs propres institutions, ce qui limite sérieusement leur capacité à contrôler le territoire de leur pays. Les incertitudes sur la stabilité à long terme peuvent encourager certains citoyens, y compris les fonctionnaires, à s'emparer de ce qu'ils peuvent, même si c'est au mépris de la légalité. Le fait que certains membres clefs des services de sécurité soient sous-payés, et souvent

irrégulièrement, les rend particulièrement vulnérables à la corruption. Une fois qu'une masse critique parmi le personnel des services de sécurité accepte des pots-de-vin, il devient difficile, et parfois même dangereux de rester honnête. Commence alors un cercle vicieux, où la coopération des citoyens s'amenuise un peu plus avec chaque échec de la police, rendant en retour de plus en plus difficile aux services de sécurité l'accomplissement de leur mission.

Encart: Disparition de cocaïne

Le 21 avril 2006, la marine britannique prit en filature un bateau pêcheur Ghanéen (le «MV Benjamin ») suspecté d'avoir à son bord une cargaison de plusieurs tonnes de cocaïne et se dirigeant vers les côtes d'Afrique de l'Ouest. La marine britannique informa le Comité de Lutte Anti-Drogue Ghanéen et continua à suivre le bateau jusqu'à 40 miles nautiques au sud de la ville de Téma, le principal port côtier du Ghana, tout en continuant à communiquer toutes les informations aux autorités ghanéennes.

Malheureusement, les autorités ghanéennes n'entrèrent en action que le 27 avril, soit six jours après avoir reçu les informations des Britanniques. Le bateau fut fouillé, mais un seul sac de 30 kilos fut trouvé. A la demande du ministre ghanéen de l'Intérieur, une commission d'enquête fut créée pour établir les raisons de la lenteur de la réaction des autorités ghanéennes et de la petite quantité de cocaïne trouvée à bord. Le comité parvint à établir que le bateau transportait en réalité 77 sacs, soit 2,3 tonnes de cocaïne. Le responsable du comité national de la lutte anti-drogue présenta sa démission après l'incident et une procédure pénale est en cours.

Les moyens dont disposent les membres plus scrupuleux des services de l'ordre sont parfois si limités qu'il leur est souvent difficile de faire face à une criminalité organisée de plus en plus sophistiquée. Les forces de police de la sous-région manquent souvent d'équipements élémentaires comme des véhicules, du carburant, des moyens de communication, des menottes, et parfois même de simple matériel de bureau.

Les vulnérabilités particulières de la Guinée-Bissau

La Guinée-Bissau est particulièrement vulnérable à plus d'un point de vue. En premier lieu, il s'agit du plus petit et du plus pauvre des Etats de la région : sa population est d'environ 1,6 millions d'habitants[5], son PIB par habitant (en Parité de Pouvoir d'Achat) était estimée à 722 dollars en 2004[6] (contre une moyenne de 1 946 dollars en Afrique sub-saharienne et 1 350 dollars pour les pays les moins développés). Comme indiqué plus haut, le budget national de la Guinée-Bissau équivaut à la valeur sur le marché de gros de deux tonnes et demie de cocaïne en Europe. La première source de devise du pays est l'exportation de noix de cajou, principalement vers l'Inde, mais cette denrée à vu son prix baisser cette année. De plus, des pluies tardives ont sérieusement mis en danger la production agricole de 2007, faisant naître des craintes de famine[7]. Le manque de ressources du pays signifie que les fonctionnaires, y compris le personnel de la police, ne sont pas toujours payés[8].

L'importance du facteur linguistique et des liens culturels est souvent sous-estimée lorsqu'on tente de peser les critères de choix des trafiquants en matière de lieux de transit. La Guinée-Bissau partage justement avec le Brésil, le Cape Vert et le Portugal, non seulement la langue portugaise, mais aussi des liens culturels importants. Or, le territoire de ces pays lusophones jouent un rôle clef dans le trafic de la cocaïne de l'Amérique Latine vers l'Europe. La Guinée-Bissau avait jusqu'à présent reçu peu d'attention de la part de la communauté internationale, en comparaison avec certains pays voisins comme la Sierra Leone ou le Libéria. Afin de bénéficier de soutiens dans la sous-région, le pays a adopté le français comme langue officielle en 1979, bien que cette langue fusse peu parlée dans le pays, et le franc CFA en 1997.

Figure 4: Prévision des PIB 2007 en Afrique de l'Ouest (hormis le Nigéria)

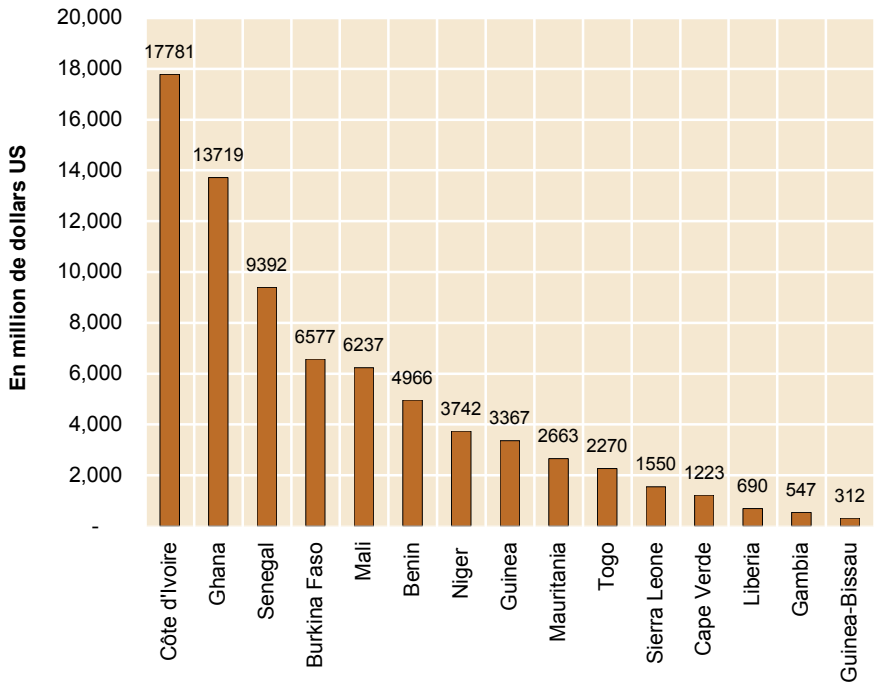

Source: Banque Mondiale et Fonds Monétaire International 2007

La Guinée-Bissau a aussi une longue histoire de conflits et de régimes militaires – le gouvernement a changé de mains plus souvent à la suite de coups d'Etat que d'élections, le coup d'Etat le plus récent ayant eu lieu en 2003. L'actuel Président, João Bernardo "Nino" Vieira, a lui-même été et l'instigateur et la victime de coups d'Etat dans le passé. Il fut évincé du pouvoir en 1999, après avoir accusé le Général Ansumane Mané de trafic d'armes avec la Casamance, le pays plongeant alors dans « 11 mois de conflit armé avec des relents criminels et ethniques au cours duquel au moins 15 000 civils et soldats trouvèrent la mort » [9]. Dans ces circonstances, le pouvoir exécutif ne dispose que de peu de moyens face à l'armée, et ce malgré des allégations répétées relatives à son implication dans le trafic de drogue.

La capitale, Bissau, est une ville portuaire. La côte est constituée de mangroves marécageuses au large desquelles l'archipel des Bijagos est formé de nombreuses petites îles. La plupart de ces îles ont des pistes d'atterrissage, dont certaines sont utilisées par les trafiquants. En août, en réponse à des rapports faisant état de l'atterrissage d'avions clandestins suspectés de transporter de la cocaïne, le Chef des Armées a annoncé le déploiement de batteries anti-aériennes dans l'archipel[10], et l'armée a saisi 8 700 litres de kérosène destinés au trafic aérien clandestin dans l'île de Bubaque.

Map No. 4063 Rev. 3 UNITED NATIONS
June 2004

Department of Peacekeeping Operations
Cartographic Section

Une police nombreuse mais disposant de peu de moyens

Il peut sembler paradoxal que le pays le plus pauvre d'Afrique de l'Ouest soit aussi celui qui dispose de l'une des forces armées les plus importantes de la sous-région, relativement à la taille de sa population. La proportion entre les effectifs militaires et la population était en effet 10 fois supérieure à la moyenne observée dans la sous-région entre 1999 et 2004[11]. Il faut voir là un héritage de la guerre de libération menée contre les Portugais entre 1963 et 1974, ainsi que de la guerre civile de 1998-99 et de l'incapacité subséquente des gouvernements d'entreprendre une réforme de l'armée. De nombreux ex-rebelles ont ainsi intégré les registres de l'armée, mais la plupart d'entre eux n'a pas été formée et reste sous-équipée.

A la fin de la guerre civile en 1999, les effectifs du personnel en uniforme de la Défense (militaires et gendarmes) et de l'Intérieur (police) s'élevaient à 17 000 personnes. Le budget de l'armée pour la Guinée-Bissau s'élevait à 7,5 millions de dollars en 2003, la plupart des soldats n'étant pas payés plus de 400 dollars par an[12]. Entre 2003 et 2005, l'armée a démobilisé 7 782 personnes et un recensement militaire dénombrait un effectif de 5 100 personnes en service actif à plein temps en mai 2005. Malgré tout, aujourd'hui encore, en regard de sa population, le pays demeure l'un des plus militarisés d'Afrique de l'Ouest.

Les forces de l'ordre de la Guinée-Bissau comptaient en 2006 environ 3000 gendarmes s'occupant de la sécurité en milieu rural et relevant de l'autorité du ministère de la Défense, et 1 500 policiers sous autorité du ministère de l'Intérieur[13]. Ces deux forces représentent donc un effectif total d'environ 4 500 personnes, soit une proportion de 284 agents des forces de l'ordre pour 100 000 habitants. Cette proportion compte parmi les plus élevées d'Afrique de l'Ouest et n'est que légèrement inférieure à la moyenne européenne (346 agents des forces de l'ordre pour 100 000 habitants).

La gendarmerie souffre cependant d'un manque de discipline et il est envisagé de ramener ses effectifs à 1 200 gendarmes dans le cadre du plan 2007-2009 de réforme du secteur de la sécurité.

Si cette diminution des effectifs ramènera la proportion du personnel des forces de l'ordre à 190 agents pour 100 000 habitants, celle-ci restera encore parmi les plus élevées d'Afrique de l'Ouest[c].

Même peu payé, un effectif policier nombreux pèse sur les budgets des forces de l'ordre et réduit les fonds disponibles pour les activités opérationnelles et de renseignement. Certaines missions de la Police continuent à ne disposer que de faibles effectifs et de peu de moyens. La Police Judiciaire responsable de la lutte anti-drogue ne dispose ainsi que de 60 agents et d'un seul véhicule[14], souvent à court de carburant.

Un système de justice inefficace

Les trafiquants de cocaïne opèrent selon des principes rationnels qui visent à minimiser leurs risques et à maximiser leurs profits. Les trafiquants font face à deux principaux types de risques : des risques économiques et des risques judiciaires. Les trafiquants risquent des pertes financières en cas de saisie de leurs cargaisons ou de non respect de leurs engagements par des partenaires.

Les risques judiciaires encourus par les trafiquants apparaissent particulièrement limités en Guinée-Bissau, ce qui rend le pays d'autant plus attrayant pour les criminels qui voudraient y développer des activités illégales. Comme de nombreuses autres institutions étatiques, le système judiciaire en Guinée-Bissau manque de moyens et de personnel qualifié en mesure de résister aux tentatives de corruption.

Les circonstances des deux principales saisies de cocaïne en Guinée-Bissau sont assez parlantes à cet égard. En septembre 2006, l'ancien responsable de la Police Judiciaire, M. Orlando da Silva, a annoncé la saisie de 674 kg de cocaïne, sur la base d'un renseignement d'Interpol. La drogue était entrée dans le pays par une piste d'atterrissage appartenant à l'Armée. Les militaires ont transféré la drogue des locaux de la police judiciaire au coffre du ministère des Finances, duquel elle a ensuite disparu. Les deux trafiquants colombiens arrêtés furent remis en liberté par un juge et ne réapparurent jamais. Aucune justification légale n'a été donnée à leur libération. Le Ministre de la Justice a ensuite qualifié cette décision de 'regrettable'. Les résultats des investigations concernant l'implication de plusieurs officiels de haut rang au sein du gouvernement de l'ancien Premier Ministre sont attendus.

En avril 2007, une autre cargaison de 635 kg de cocaïne a été saisie auprès de deux officiers de l'armée. Certains renseignements portent à croire que la cargaison totale s'élevait à deux tonnes de drogue, mais la Police Judiciaire ne disposait pas de véhicule pour poursuivre les trafiquants. En tant que militaires, les deux officiers furent transférés à la juridiction militaire. A ce jour, aucune information n'est disponible sur leur éventuelle inculpation.

Selon le Ministre de l'Intérieur, M. Baciro Dabo, « des autorités étatiques de haut-rang sont impliquées dans le trafic de drogue... » [15]. Des officiers de haut-rang ont aussi admis publiquement l'implication de quelques officiels militaires dans le trafic de drogue. Un juge a déploré le fait que « les militaires jouissent d'une impunité et nous sommes sans protection » [16]. Selon Reporters Sans Frontières, des journalistes qui enquêtaient sur le trafic de drogue ont rapporté avoir été menacés par des officiers supérieurs de l'armée[17].

Le responsable de la Police Judiciaire, M. Orlando da Silva, et son inspecteur principal avaient reçu des louanges de la communauté internationale pour leur travail contre le trafic de drogue. Après avoir reçu des menaces de mort, ils ont été licenciés sans explication en juin 2007. La personne à qui on a proposé la succession de la direction de la Police Judicaire a décliné l'offre[18].

---

[c] Sur base des données disponibles sur le personnel de police en Afrique de l'Ouest, deux pays seulement ont un ratio de policiers supérieur à celui de la Guinée-Bissau : la Mauritanie (307 per 100 000 habitants) et le Nigéria (268 policiers par 100 000 habitants).

Un système pénitentiaire en ruine

L'état de délabrement du système pénitentiaire et l'impact que cela peut avoir sur les autres secteurs de la justice sont particulièrement troublants. Suite à la destruction de l'unique prison de Guinée-Bissau au cours des affrontements armés de 1998, plus aucun centres de détention ne répond au standard minimum des règles de traitement des prisonniers établi par les Nations Unies, ni à aucune autre norme internationale en la matière. Des policiers sans formation adéquate se voient confier la supervision de cellules de centres de détention où les détenus sont maintenus. En l'absence de prison, les juges sont tentés de ne pas prononcer de peine de prison à l'encontre de prévenus qui ont pourtant été reconnus coupables, ou bien d'accorder des peines légères à de dangereux délinquants qui pourraient facilement se venger par la suite.

En janvier 2006, 101 délinquants et suspects étaient détenus, parmi lesquels 22 avaient été condamnés et 79 étaient en attente de jugement. Cela représente une population carcérale de 6 personnes pour 100 000 habitants, ce qui est de loin le taux le plus bas dans la sous-région. Selon le Centre International d'étude sur les prisons, et en excluant le cas de la Guinée-Bissau, la moyenne en Afrique de l'Ouest était de 38 personnes incarcérées pour 100 000 habitants.

Figure 5: Population carcérale pour 100 000 habitants en Afrique de l'Ouest

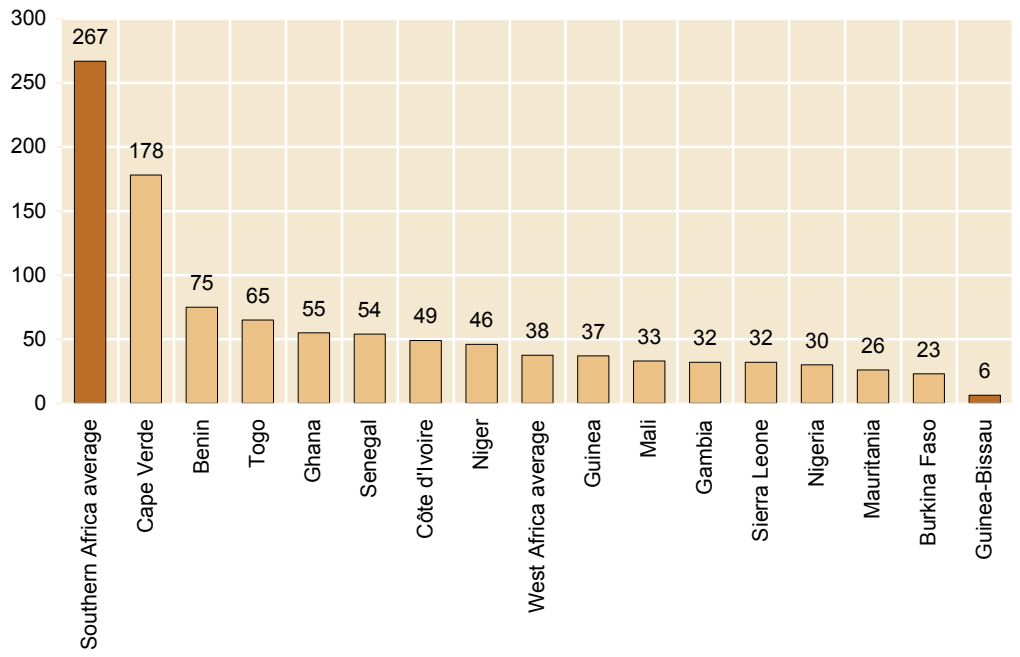

Source: International Centre for Prison Studies[19] *et ONUDC pour la Guinée-Bissau*

Parmi les 22 personnes condamnées en Guinée-Bissau, on compte cinq femmes. Quatre de ces cinq femmes sont de nationalité nigériane. En octobre 2007, dans le centre de détention de Bissau, une mission de l'ONUDC a trouvé 36 prisonniers détenus dans des conditions déplorables. Plus de la moitié des prisonniers était en attente de jugement pour des crimes tels que vol à main armée et homicide. Plusieurs d'entre eux sont des étrangers. Il n'y a pas de centre de détention séparé pour les délinquants mineurs et, dans certains cas, les hommes et les femmes sont détenus dans les mêmes centres. Il n'y a pas de système de registre carcéral adéquat. Une visite de l'ONUDC dans un centre de détention rural a ainsi permis de constater que des délinquants y étaient incarcérés dans des conditions déplorables et sans avoir été dument enregistrés.

3. POURQUOI CELA SE PRODUIT-IL MAINTENANT ?

Déplacement du marché de la cocaïne de l'Amérique du Nord vers l'Europe

Depuis le milieu des années 1980, la cocaïne a perdu de son attrait aux Etats-Unis. A l'heure actuelle, le taux de prévalence parmi la population adulte ne représente plus que 50% de ce qu'il était il y a deux décennies[20]. Face à cette baisse de la demande sur le principal marché, les trafiquants de cocaïne ont cherché de nouveaux consommateurs ailleurs.

Ils les ont trouvés en Europe Occidentale. Vers le milieu des années 1990, plusieurs pays européens ont vu leur marché de la cocaïne augmenter. Dans certaines régions, la cocaïne est devenue la drogue la plus prisée à mesure que l'ecstasy et les substances similaires perdaient de leur attrait. Par exemple, selon la dernière enquête sur la criminalité en Grande-Bretagne, le taux de prévalence de la cocaïne a plus que quadruplé au cours de la dernière décennie, passant de 0,6% de la population adulte en 1996 à 2,6% en 2007. L'usage de la cocaïne a doublé ou triplé dans d'autres pays européens comme l'Espagne, l'Italie ou la France[21].

Figure 6: Proportion annuelle de la population adulte au Royaume-Uni consommant de la cocaïne

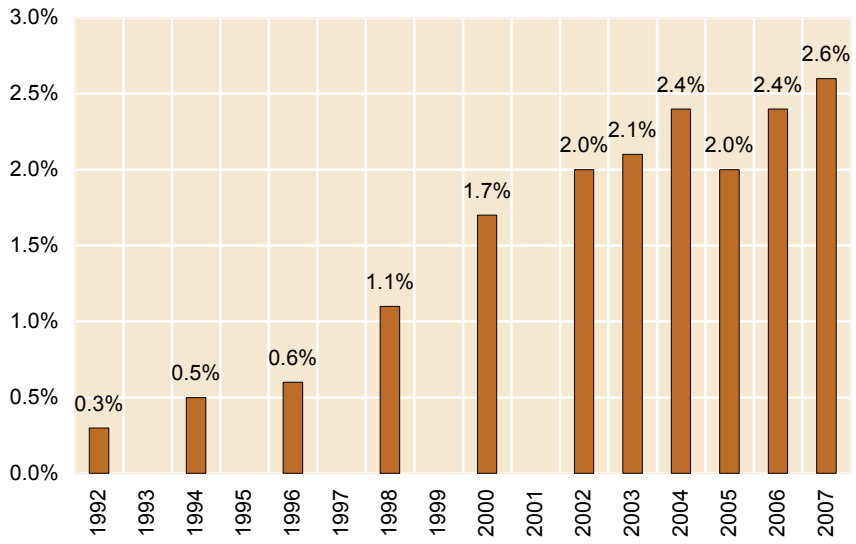

Source: Enquête sur la Criminalité en Grande Bretagne

En conséquence, une proportion croissante de la production de cocaïne n'est plus destinée aux marchés nord-américains mais se dirige maintenant vers l'Europe Occidentale. Cette tendance se reflète dans l'évolution des proportions des quantités de cocaïne saisies en Europe et en Amérique du Nord (Figure 7) par rapport aux saisies globales. La dépréciation du dollar face à l'euro pourrait aussi influencer le choix des trafiquants en faveur du marché européen.

Un autre point important est la répression accrue menée à l'encontre du trafic de cocaïne. Après des années d'efforts, les gouvernements sur le continent américain ont enregistré des succès et sont parvenus à limiter l'offre de cocaïne aux Etats-Unis. L'arrestation d'importants dirigeants mafieux par l'administration du Président Calderon au Mexique semble avoir considérablement

affecté le trafic de cocaïne[22]. En particulier, l'implication accrue de l'armée dans la lutte contre la drogue a sensiblement perturbé l'utilisation de bateaux vedettes utilisés par les trafiquants pour le trafic de cocaïne[d]. Pour la première fois, une pénurie de cocaïne a été observée dans 38 villes américaines, faisant doubler les prix[23]. Quoique certaines prévisions laissent penser que cette baisse pourrait n'être que temporaire[24], les trafiquants semblent avoir choisis d'utiliser les routes de trafic qui offrent le moins de résistance.

Figure 7: Proportion des saisies globales de cocaïne réalisées en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest et Centrale

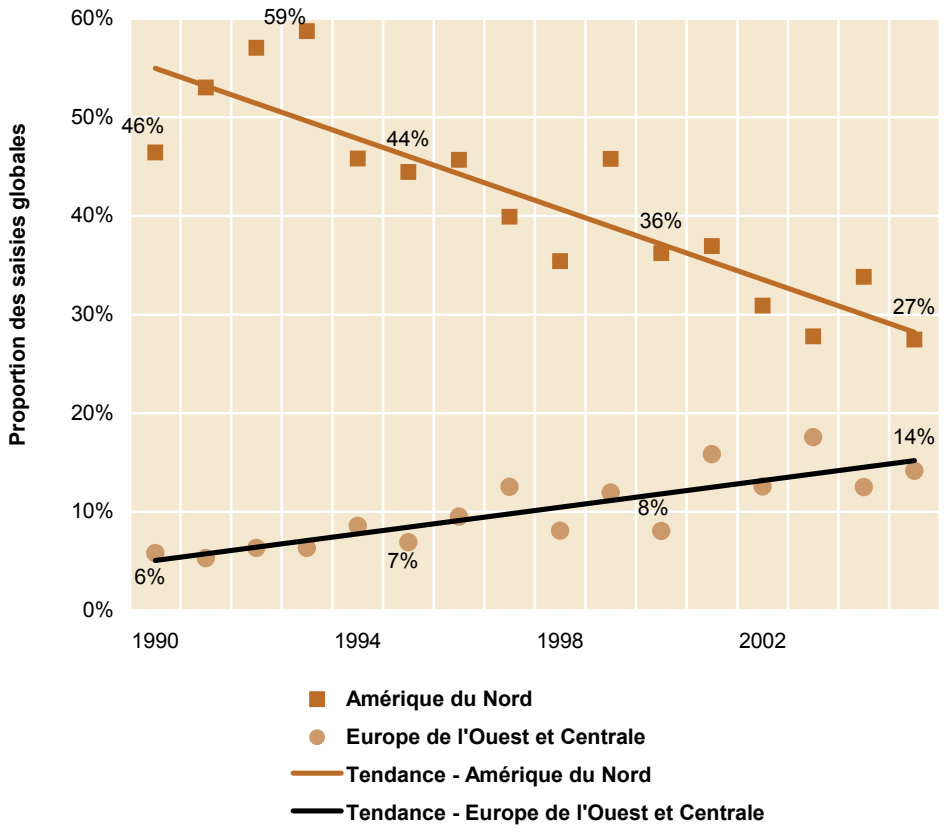

Le rôle historique des réseaux criminels d'Afrique de l'Ouest dans le trafic de drogues

Enfin, il ne faut pas négliger le rôle joué depuis de nombreuses années déjà par des ressortissants d'Afrique de l'Ouest sur les marchés mondiaux de la cocaïne et de l'héroïne. Comme il sera plus longuement expliqué ci-dessous, les réseaux ouest-africains ont depuis longtemps joué un rôle important dans la vente de cocaïne dans de nombreux pays européens. Bien qu'il ne soit pas clairement établi, il est difficile de croire qu'il n'y ait pas de lien entre le fait que de nombreux ressortissants ouest-africains soient impliqués dans la distribution de la cocaïne en Europe et le choix de l'Afrique de l'Ouest comme plaque tournante pour l'importation de la cocaïne en Europe.

---

[d] En mars 2007, les guardes côtes américains ont saisi plus de 20 tonnes de cocaïne sur la côte pacifique du Panama. En avril, les autorités colombiennes ont découverts 13 tonnes de cocaïne enterrée près de la ville côtière de Pizarro. En octobre, les autorités ont saisis 10 tonnes de cocaïne dans la ville mexicaine de Tampico. Ensuite, le même mois, les autorités ont saisis 26 tonnes de cocaïne dans un bateau dans le port de Manzanillo. Voir 'Mexico calls cocaine seizure biggest in nation's history'. The Associated Press, 1 November 2007.

4. COMMENT LE TRAFIC EST-IL ORGANISE ?

Que peut-on apprendre sur les modes de transport de la cocaïne entre l'Amérique Latine et l'Afrique de l'Ouest, et de là vers l'Europe, en étudiant les saisies importantes de cocaïne? En ce qui concerne le tronçon qui relie l'Amérique Latine à l'Afrique de l'Ouest, le trafic se fait à la fois *par voie maritime* et *par voie aérienne.*

Des cargaisons par voie maritime

Les cargaisons maritimes sont le plus souvent transportées à l'aide de bateaux de pêche ou de vraquiers utilisés comme vaisseaux d'approvisionnement, souvent modifiés en vue de dissimuler la cocaïne. Ces vaisseaux empruntent souvent les autres routes maritimes vers l'Europe. Selon un rapport d'Europol de septembre 2007 :

> *Trois routes maritimes vers l'Europe ont été identifiées : la route nord, débutant aux Caraïbes, passant par les Açores pour se diriger vers le Portugal et l'Espagne ; la route centrale d'Amérique Latine via le Cape Vert ou Madère et les Îles Canaries vers l'Europe ; et, plus récemment, la route africaine au départ de l'Amérique Latine vers l'Afrique de l'Ouest et de là vers l'Espagne et le Portugal.*

Ces vaisseaux d'approvisionnement transbordent en haute mer leur cargaison sur de plus petits bateaux de pêche au large des côtes ouest-africaines. Selon Europol, les équipages de ces plus petites embarcations sont ouest-africains, avec des 'superviseurs' espagnols ou sud américains[25].

Des cargaisons par voie aérienne

Des cargaisons de cocaïne utilisant les voies aériennes ont aussi été détectées, les trafiquants utilisant le plus souvent de petits avions auxquels on a ajouté des réservoirs de carburant pour pouvoir assurer un vol transatlantique. De tels avions ont été saisis en Amérique Latine[e] et en Afrique[f].

---

[e] Le 10 juillet 2007, au Venezuela, 2,5 tonnes de cocaïne ont été saisie. Les trafiquants étaient en train de chargé la drogue dans un avion privé destiné à la Sierra Leone.

[f] Le 1 May 2007, en Mauritanie, 630 kg de cocaïne compressé en brique ont été saisies à bord d'un bimoteur Cessna 441. La mémoire du GPS à révélé que l'avion avait quitté un aérodrome Vénézuélien. En juillet 2007, les services de lutte anti-drogue du Maroc ont rapporté la saisie de brique de cocaïne similaires à celles saisie en Mauritanie.

Photo 1: L'avion bimoteur Cessna 441 utilisé pour le transport de la cocaïne du Vénezuela vers la Mauritanie en mai 2007

photo : Interpol IRT mission to Mauritania

Qui contrôle le marché ? Les Sud-américains ou les Africains?

Une fois que la drogue a atteint le sol africain, il n'est pas facile de savoir quelle proportion reste entre les mains des groupes criminels sud-américains[g], et quelle proportion est transférée aux groupes ouest-africains[h] ou européens. Il existe plusieurs possibilités. Des ressortissants latino-américains sont connus pour s'être établis dans des pays d'Afrique de l'Ouest[26], et les saisies en Afrique ont révélé que des stocks de drogues avaient été constitués dans ces pays[i]. Il est possible que, suite à la pression continue exercée sur les trafiquants en Amérique Latine, les organisations criminelles aient délocalisé une partie de leur marché de gros vers l'Afrique de l'Ouest. En d'autres termes, certaines zones d'Afrique de l'Ouest seraient devenues des lieux où s'effectuent les transactions du marché de gros de la cocaïne et où de nombreux agents pourraient acheter à bas prix en prenant sur eux le risque du transport vers les marchés de détail situés en Europe.

Il y a aussi des indications que les pressions exercées sur les trafiquants de cocaïne en Amérique Latine les aient poussé à relocaliser d'autres aspects de leurs activités illicites. Plusieurs laboratoires clandestins, qui convertissent la base de cocaïne en cocaïne prête à l'emploi, ont été détectés au Portugal et en Espagne en 2006[27], et il a aussi été suggéré que le raffinage de la cocaïne pourrait avoir lieu également en Afrique de l'Ouest[j]. Si des trafiquants sont prêts à déplacer une partie du processus de production de l'autre côté de l'Atlantique parce qu'ils y trouvent de meilleures conditions pour opérer, l'hypothèse d'une relocalisation d'une partie du marché de gros en Afrique de l'Ouest apparaît d'autant plus plausible.

---

[g] Comprenant surtout des ressortissants colombiens, vénezueliens, mexicains et brésiliens.

[h] Comprenant surtout des ressortissants nigérians et ghanéens

[i] Par exemple, la saisie de 1 900 kg de cocaïne près du petit village côtier de Phrampan en mai 2006, a révélé que le Ghana pouvait servir de lieu de stockage de la cocaïne en Afrique de l'Ouest

[j] Information communiqué à l'ONUDC lors d'une réunion des Officiers de Liaison Internationaux en matière de drogues, en 2006

Photo 2: Saisie de 1 900 kg de cocaïne dans le petit village côtier de Phrampan en mai 2006, Ghana

Photo: autorités ghanéennes

Une autre possibilité pourrait être que des groupes sud-américains utilisent seulement la partie vulnérable de la côte ouest-africaine comme lieu de stockage, le reconditionnement et le dispatching de la drogue, tout en maintenant leur droit de propriété et leur contrôle sur la drogue jusqu'à ce qu'elle arrive en Europe. Dans ce cas, l'implication des groupes criminels ouest-africains serait réduit, ne concernant que quelques petits trafiquants et une poignée d'officiels corrompus.

La réalité est sans doute une combinaison de ces deux scénarios. Comme cela s'est passé en Amérique Latine où des trafiquants colombiens ont utilisé des passeurs mexicains, il est possible que les groupes criminels sud-américains emploient du personnel ouest-africain pour recevoir et protéger les cargaisons en Afrique de l'Ouest, et peut-être pour transporter une partie de la drogue vers l'Europe, rétribuant leurs services en cocaïne. Cela créerait deux systèmes parallèles d'importation de la cocaïne vers l'Europe : un système impliquant de grosses quantités restant sous contrôle sud-américain, et un autre système impliquant de plus petites quantités aux mains d'Africains de l'Ouest. Le premier système serait essentiellement maritime, et l'autre impliquerait un nombre élevé de passeurs sur des vols commerciaux, la technique favorite des groupes criminels ouest-africains partout dans le monde.

L'hypothèse qu'un grand nombre de petits trafiquants soient impliqués dans le transport de cocaïne d'Afrique de l'Ouest vers l'Europe de l'Ouest est confortée par la diversité des techniques de dissimulation révélée par les saisies. Une partie de la cocaïne quitte vraisemblablement l'Afrique de l'Ouest en empruntant une fois encore la voie maritime. Une autre partie quitte l'Afrique de l'Ouest grâce à des passeurs utilisant des vols commerciaux ou dissimulée dans le fret aérien vers l'Europe. Mais il y a aussi des rapports faisant état de transports terrestres[k] ou aériens[l] vers l'Afrique du Nord, avant de continuer vers l'Europe, là encore, soit par mer, soit par voie aérienne.

Cette route par l'Afrique du nord pourrait impliquer des ressortissants marocains, forts de leur expérience d'années de pratique du trafic de la résine de cannabis (haschisch). Par le passé, les fermiers marocains étaient la source d'environ 80% de la résine de cannabis disponible en Europe,

[k] En mai 2006, 28 kg de cocaïne ont été saisis au Maroc sur des citoyens français. La drogue était dissimulée dans un véhicule tout-terrain que les passeurs avait conduit du Sénégal via la Mauritanie au Maroc. Le véhicule était enregistré en Guinée-Bissau.

[l] Le 21 juin 2007, 800 kg de cocaïne furent saisies par les autorités espagnoles dans un avion qui avait dû faire un atterrissage forcé dans les îles Canaries. L'avion était parti d'une destination inconnue dans le Sahara, du nord de la Mauritanie

mais un certain nombre de circonstances au cours des dernières années pourrait avoir affaibli ce marché. Tout d'abord, une combinaison d'efforts accrus de répression et de mauvaises conditions climatiques a sérieusement diminué à la fois le nombre d'hectares ensemencés et la production de cannabis. En 2003, une enquête conjointe de l'ONUDC et du gouvernement marocain a établi que le total de la culture de cannabis s'élevait à 134 000 hectares[28]. Des enquêtes similaires conduites les deux années suivantes ont montré une réduction de la culture à 72 500 hectares en 2005. De plus, il semble que les européens de l'Ouest utilisent de plus en plus l'herbe de cannabis (marijuana) cultivée en serres en Europe, un produit qui est plus fort que la résine de cannabis marocaine[29]. Europol a récemment confirmé que les anciennes routes de trafic de la résine de cannabis sont utilisées par les trafiquants de cocaïne[m]. Des quantités importantes de cocaïne ont été saisies sur des bateaux vedettes partis du Maroc[n]. De plus en plus de Marocains sont arrêtés pour trafic de cocaïne dans certains pays Européens.

Les passeurs de cocaïne utilisant les vols commerciaux, au départ de villes d'Afrique de l'Ouest ou d'Afrique du nord, ont été interceptés en grand nombre, tant en Afrique qu'en Europe. A partir de l'analyse de 452 saisies de cocaïne rapportées par 11 aéroports dans quatre pays européens (Belgique, Suisse, Allemagne et France) entre juin 2006 et septembre 2007, 26% de la cocaïne saisie provenait d'Afrique en 2006. Ce pourcentage a doublé pour atteindre 46% au cours des trois premiers trimestres de 2007[30]. Entre juin 2006 et octobre 2007, un total de 641 kg de cocaïne a été saisi sur des vols en provenance d'Afrique dans ces 11 aéroports. Sur ce total, 597 kg (93%) provenaient de vols partis d'Afrique de l'Ouest. Les villes de Tripoli et Casablanca étaient souvent utilisées comme points de transit.

Figure 8: Région d'origine de la cocaïne saisie dans 11 aéroports européens entre juin 2006 et septembre 2007

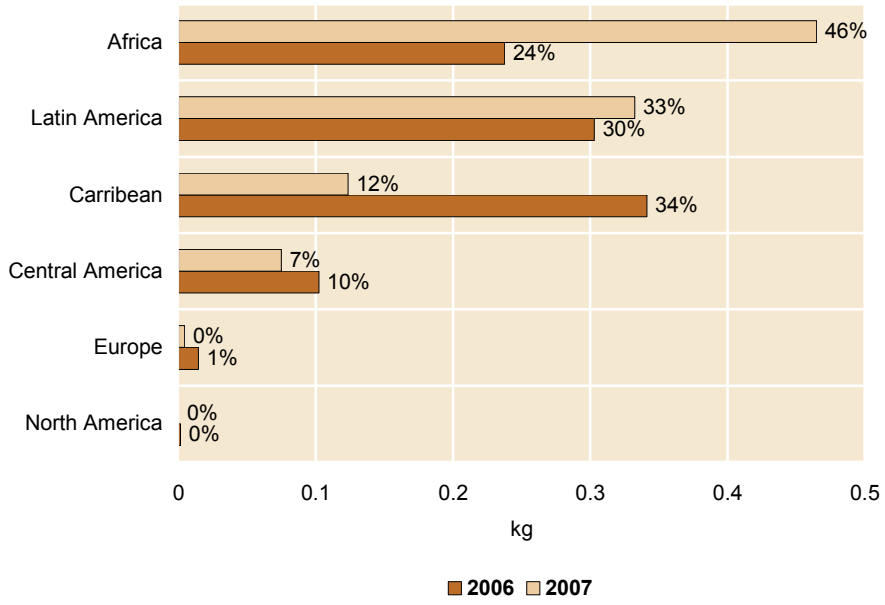

Source: Illicit Drug Seizures in Relations to European Airport - IDEAS

[m] Selon Europol, "des informations récentes confirment l'existence de route terrestre pour le trafic de la cocaïne d'Afrique de l'Ouest vers l'Afrique du Nord, pour se connecter aux routes traditionnelles de trafic de cannabis à destination de l'Union Européenne, bénéficiant ainsi de la logistique et du savoir-faire de trafiquants de cannabis bien établis », Europol 2007, op cit.

[n] Par exemple, le 30 décembre 2006, la marine espagnole a intercepté un bateau vedette au large des côtes de Galicie. La bateau avait quitté Casablanca, au Maroc, quelques jours auparavant et avait été à la rencontre d'un autre bateau en provenance d'Amérique Latine. Environ trois tonnes de cocaïne ont été transférées sur le bateau vedette, mais la plupart de la cargaison a été jetée à la mer quand le bateau a été aperçu par les autorités espagnoles. Finalement, l'opération a conduit à la saisie de 1,8 tonnes de cocaïne et à l'arrestation de 28 personnes en Galicie. Au cours de l'enquête, la police espagnole a établi que des trafiquants marocains été impliqués de ce trafic.

Les réseaux organisant les passeurs ouest-africains sur les vols commerciaux semblent souvent utiliser la technique de passage en masse consistant à embarquer sur le même vol de nombreux passeurs, en sachant que les douaniers ne pourront arrêter qu'une partie d'entre eux. Les pertes sont anticipées, voire planifiées, mais le nombre de passeurs arrivant à destination reste profitable. Plusieurs exemples d'utilisation de cette technique au départ de villes ouest-africaines et à destination de l'Europe ont récemment été communiqués par les services douaniers européens et Interpol à l'ONUDC[o].

La grande disponibilité de personnes prêtes à s'engager comme passeur et les plus faibles rétributions exigées par les africains de l'Ouest pourraient aussi avoir attiré les trafiquants de cocaïne dans la sous-région. Les statistiques des saisies révèlent que les passeurs ouest-africains, au prix de risques considérables pour leur santé, ingèrent de plus grandes quantités de cocaïne que les passeurs d'autres parties du monde. Selon les données collectées dans 13 aéroports européens depuis le milieu de 2006, 47% des passeurs étaient africains. Parmi les passeurs ayant ingéré des boulettes de cocaïne, les africains avaient avalés en moyenne un peu plus d'un kilo, soit 25% de plus que les non-africains. Etant donné les difficultés économiques du continent, les passeurs africains sont sans doute également disposés à faire payer moins cher leurs services.

Quel que soient les propriétaires des cargaisons de cocaïne à destination de l'Europe, la plus grande partie y sera distribuée au détail par des Africains de l'Ouest. Ceux-ci dominent en effet le système de distribution de la cocaïne dans de nombreux pays européens. Il serait étrange que la drogue transitant par l'Afrique de l'Ouest reste uniquement aux mains des Sud-américains pour être ensuite vendue aux Africains de l'Ouest à son arrivée en Europe.

[o] En décembre 2006, les autorités néerlandaises ont arrêtés 32 passeurs sur un même vol. Les passeurs avaient quittés la Guinée-Bissau, transités par Casablanca et atterri à l'aéroport de Schipol. Parmi les 32 passeurs, 28 étaient nigérians. En juillet 2007, 16 passeurs ont été arrêtés sur le vol entre la Gambie et la Hollande. Huit passeurs ont été arrêtés à l'aéroport de Banjul avant leur embarquement et huit autres personnes ont été arrêtées à Schiphol à leur arrivée. Les passeurs étaient principalement nigérians résidant en Europe. Le 23 octobre 2007, un autre groupe de 22 passeur - avaleurs a été arrêtés sur un vol Bamako- Tripoli-Schipol. Il y avait 19 Nigérians, 2 Malien et 1 Libérien. Parmi eux, 18 résidaient en Espagne, 2 en Grèce, 1 au Nigéria et 1 en Italie.

5. QUELS PEUVENT ETRE L'IMPACT DE CE TRAFIC ?

Les impacts du trafic de la cocaïne en Afrique de l'Ouest, et la corruption qui y est associée, peuvent être répartis en trois catégories : les impacts sociaux, les impacts économiques et les impacts sur la gouvernance des Etats.

Impact social

A court terme, l'impact social le plus probable du trafic de cocaïne dans la sous-région serait une augmentation de l'abus de drogue. Malheureusement, les données sur l'utilisation de la cocaïne en Afrique de l'Ouest sont très partielles. Aucune enquête épidémiologique n'a eu lieu pour déterminer le taux de prévalence de l'usage de cocaïne au sein de la population. L'ONUDC a financé quelques études sur l'abus de drogues dans les écoles et parmi les populations à risque, mais il reste difficile de généraliser ces données à l'ensemble de la population.

Les données sur l'usage de cocaïne en Afrique de l'Ouest viennent principalement de trois sources : Les Questionnaires pour les Rapports Annuels sur la drogue remplis par les États Membres et envoyés à l'ONUDC, quelques études qualitatives, et l'analyse des données provenant des centres de traitement. A partir de ces trois sources, il est possible de mettre en évidence un usage de cocaïne au Burkina Faso, en Guinée-Conakry, au Nigéria, au Ghana, au Sénégal, au Sierra Leone et au Togo. Des données plus anciennes (2000-2004) suggèrent également son usage au Bénin et en Gambie. La presse a également signalé l'usage de cocaïne en Guinée-Bissau. Mais malgré ces indications, il est impossible d'évaluer l'étendue actuelle du problème.

Selon les opinions d'experts nationaux, rapportées dans les Questionnaires pour les Rapports Annuels, l'utilisation de cocaïne dans l'ensemble de la population était en augmentation au Sénégal et en Guinée-Conakry en 2005, tandis que la situation était jugée stable au Nigéria et au Burkina Faso. L'utilisation de crack a été rapportée au Nigéria, au Ghana, en Côte d'Ivoire et en Gambie.

Cependant, les données provenant des centres de traitement montrent que peu de personnes se présentent dans ces centres pour des problèmes de cocaïne, et le cannabis continue à dominer largement les demandes de traitement des services de réhabilitation.

Tableau 1: Proportion des demandes de traitement pour usage de cocaïne comme principale drogue de consommation, dans les centres de traitement d'Afrique de l'Ouest

Pays	Proportion d'usagers citant la cocaïne comme la drogue principale de consommation	Echantillon
Burkina Faso	5%	275 personnes dans 28 institutions
Senegal	2%	202 personnes dans 3 institutions
Nigeria	2%	925 personnes dans 25 institutions
Ghana	1%	1531 personnes dans 3 institutions

Source: UNODC Global Assessment Programme

Si le flux de drogue transitant par la sous-région est très organisé, il est peu probable que beaucoup de cocaïne soit disponible pour les marchés locaux, étant donné qu'il y a de forts avantages économiques à envoyer le plus possible de drogue vers les marchés les plus rémunérateurs – c'est-à-dire ceux d'Europe de l'Ouest. Les réseaux criminels d'Afrique de l'Ouest, cherchant à maximiser leur profit, interdisent en général l'usage de drogue parmi leurs recrues, ce qui pourrait constituer une certaine protection contre la propagation de l'usage de

cocaïne dans la sous-région. Si, d'un autre côté, il y a vraiment un marché de gros où viennent s'approvisionner une large gamme de clients agissant comme intermédiaires ou comme passeurs, alors le risque de propagation de l'usage est beaucoup plus grand.

Afin d'estimer les éventuels impacts sociaux du trafic de drogue dans la sous-région, il est nécessaire d'obtenir de meilleures données sur l'étendue de l'utilisation de drogue, ainsi que plus de détails sur la nature et le mode opératoire des groupes de trafiquants impliqués.

Impact économique

Le développement du transit de la cocaïne par l'Afrique de l'Ouest est probablement trop récent pour que les impacts économiques puissent déjà être mesurés. Les indications disponibles montrent que le trafic a commencé à se développer seulement ces dernières années, et beaucoup des indicateurs sociaux et économiques sont basés sur des données antérieures. Mais certaines données pour la sous-région sont surprenantes et des projections peuvent aussi être faites sur base de circonstances similaires dans d'autres parties du monde.

A court terme, le trafic de cocaïne pourrait provoquer un afflux inexpliqué de devises dans la sous-région. Les sommes qui pourraient être investies dans la sous-région dépendent de l'organisation du marché. Comme mentionné précédemment, il est possible que les groupes sud-américains conservent la possession de la drogue jusqu'à son arrivée en Europe. Dans cette hypothèse, seuls quelques manutentionnaires locaux devraient être payés pour des tâches comme le chargement et le reconditionnement, et quelques pots-de-vin versés à des officiels. Les dépenses de quelques expatriés sud-américains stimuleraient certes l'économie locale, mais en fin de compte, l'impact serait relativement minime.

En revanche, si certaines zones de la sous-région sont devenues des places actives du marché de gros, alors l'afflux d'argent pourrait être considérable. Les profits générés par la vente de drogue en Europe pourraient être transférés dans la sous-région et réinvestis dans l'achat de quantités supplémentaires de drogue. Ceci pourrait se faire assez facilement par transfert d'argent (versement à l'étranger), grâce à de fausses transactions commerciales ou à de faux investissements commerciaux, ou simplement grâce à des mouvements physiques de capitaux. Bien que risqués dans des zones si instables, des investissements de fonds illicites dans des activités licites pourraient également avoir lieu. Certaines de ces activités pourraient transparaître dans les données disponibles de l'économie officielle.

Même si, comme c'est sans doute le cas, la vérité se trouve entre ces deux extrêmes, certains indicateurs économiques pourraient indiquer que des marchandises de grandes valeurs ont pénétré la sous-région et que de fortunés entrepreneurs sont apparus sur les marchés locaux. Quelques anomalies récemment enregistrées sur ces marchés pourraient révéler les premiers signes de cette présence.

Augmentation inexpliquée des transferts d'argent à l'étranger

Tout d'abord, les transferts d'argent à l'étranger ont considérablement augmenté ces dernières années dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. Cela est particulièrement vrai dans les pays les mieux développés disposant de systèmes de comptabilité adéquats. En Côte d'Ivoire, au Nigéria et au Sénégal, les transferts d'argent en provenance de l'étranger ont doublé, voire triplé, ces dernières années. Bien que ces pays aient d'importantes communautés d'expatriés, cette augmentation rapide est difficile à expliquer. Si une partie des fonds du marché de gros de la cocaïne s'est déplacé de la Colombie vers l'Afrique de l'Ouest, on pourrait effectivement s'attendre à d'importants mouvements de devises vers la sous-région, correspondant aux produits de la vente aux détails de la cocaïne en Europe qui seraient réinvestis dans des cargaisons à venir.

Figure 9: Transfert d'argent à l'étranger des travailleurs, effectifs et estimations

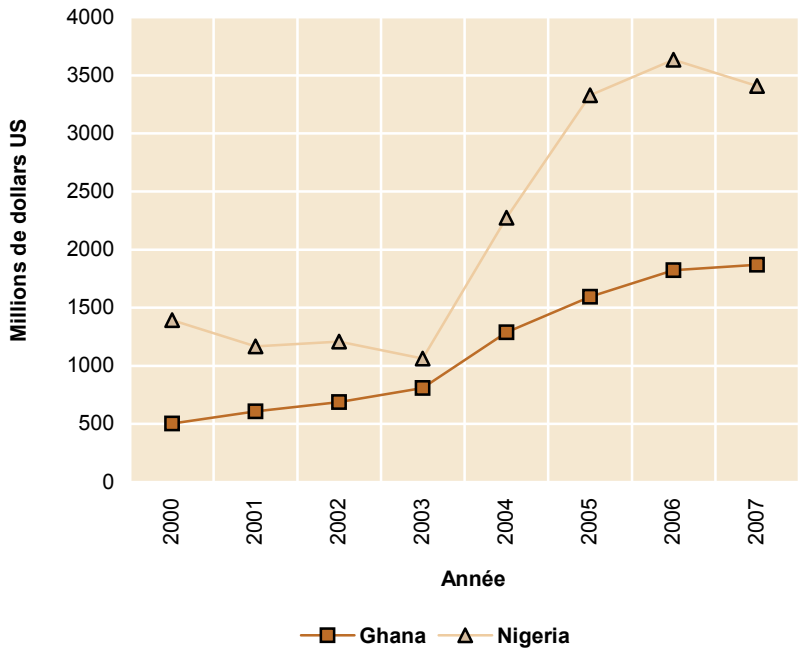

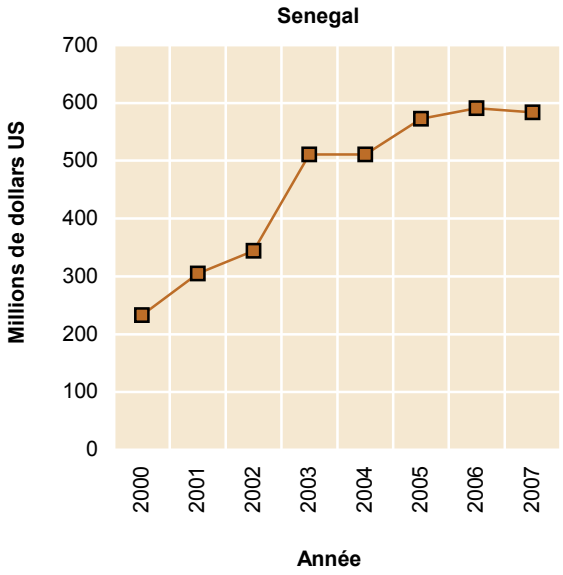

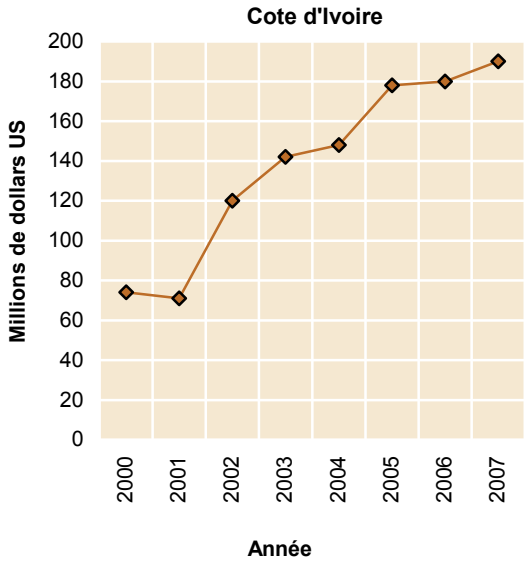

Source: Economist Intelligence Unit, World Data et FMI/BIRD

Augmentation rapide des investissements directs étrangers en Guinée-Bissau

En dehors des transferts d'argent à l'étranger, l'argent de la drogue pourrait être transféré dans la sous-région via des transactions commerciales qui pourraient apparaître au titre d'investissements directs étrangers dans les comptabilités nationales. Alors que jusqu'à présent ces investissement étrangers ont été, en Guinée-Bissau, très minimes, voire inexistants, le pays a soudain attiré 42 millions de dollars en 2006, ce qui correspondait à un sixième du PIB. A l'inverse des transferts d'argent à l'étranger, les investissements directs étrangers peuvent varier rapidement suite à un petit nombre de transactions et plus de détails sont à rechercher pour expliquer cette hausse soudaine. Bien que cette hausse puisse être due à des investissements tout à fait légaux, la question mériterait néanmoins d'être examinée de plus près.

Figure 10: Les investissement directs étrangers en Guinée-Bissau

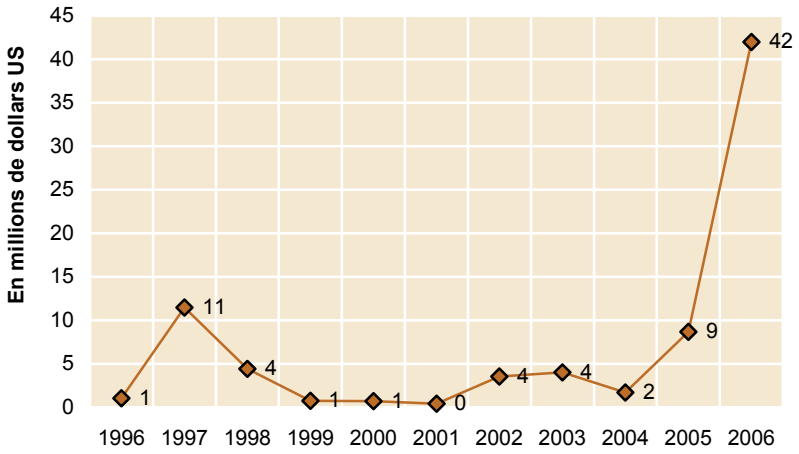

Source: UNCTAD

Appréciation de monnaies locales : le cas surprenant du Dalasi Gambien

Un des effets possibles de l'afflux de devises dans la zone pourrait être l'appréciation de la valeur de la monnaie locale. La plupart des économies de la sous-région sont extrêmement petites, avec des PIB de moins de 3 milliards de dollars. Certains de ces pays sont membres de *l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine* ou de la *Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale* et donc utilisent leur version respective du franc CFA[31]. D'autres économies sont de tailles suffisamment importantes pour que l'afflux soudain de devises n'apparaisse pas dans leurs statistiques, comme par exemple au Nigéria ou au Ghana. Mais d'autres, telle la Gambie, sont à la fois des économies de petites tailles et disposent de leur propre monnaie.

La monnaie gambienne, le Dalasi, après des années de dépréciation, s'est apprécié de façon rapide depuis la fin du mois de juillet 2007, ce qui n'a pas manqué de surprendre les économistes et analystes locaux. L'appréciation a été surtout remarquable entre les 26 et 27 septembre 2007, lorsque le Dalasi a augmenté de 25,9% face au dollar (voir graphe). Entre la mi-juillet et le début du mois de novembre 2007, la monnaie gambienne s'est appréciée de 37,9% face au Dollar, de 31,1% face à l'Euro et de 34,5% face à la Livre Sterling. Ceci pourrait bien sûr être dû à une simple spéculation ou à des investissements légaux, mais cela pourrait aussi être la conséquence d'opérations de blanchiment d'argent.

Figure 11: Valeur du Dalasi gambien en Euros (août - novembre 2007)

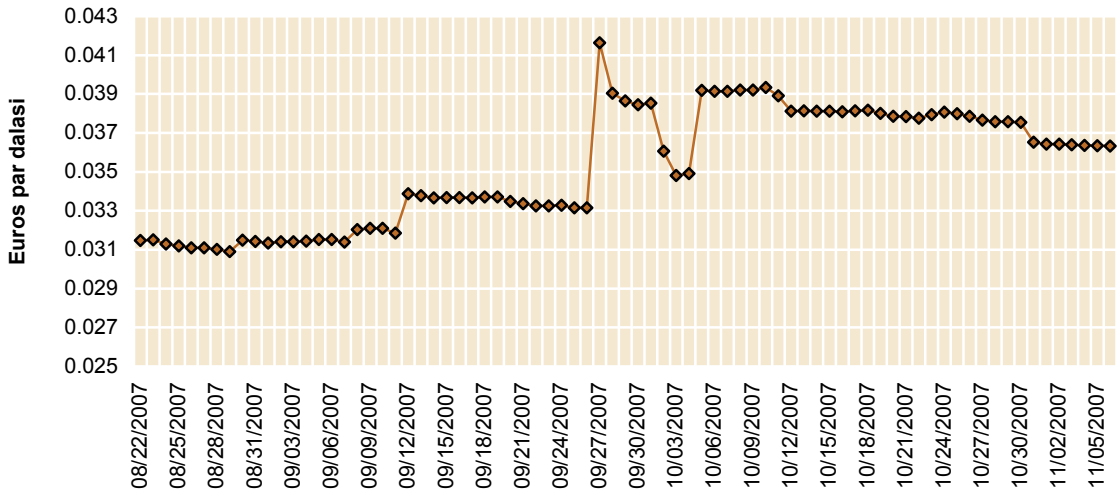

Source: OANDA

Les conséquences d'une appréciation rapide d'une monnaie peuvent être diverses. Les exportations pourraient être pénalisées, puisqu'elles deviennent alors plus coûteuses pour les acheteurs étrangers et donc moins compétitives. Le tourisme, la principale source de devises du pays, serait également affecté. Par contre, les importations deviendraient meilleur marché, et les prix des biens importés baisseraient. Cependant, les conséquences de l'appréciation du Dalasi semblent avoir été négatives, parce que le marché des biens réagit plus lentement que le marché des capitaux, et que des licenciements ont eu lieu dans le secteur du tourisme.

Pour l'instant, un lien entre l'augmentation des transferts d'argent à l'étranger, ou l'appréciation du Dalasi, et des activités criminelles dans la sous-région reste du domaine des hypothèses, mais la possibilité existe et illustre les effets déstabilisateurs que pourraient exercer l'afflux de capitaux illicites sur les économies locales, et en particulier sur les économies de petites tailles. Au pire, l'argent de la drogue pourrait créer une sorte de 'maladie hollandaise', par laquelle un afflux soudain d'argent peut affecter l'industrie locale suite à une appréciation de la monnaie rendant les exportations moins compétitives.

Estimer le volume et la valeur du flux de cocaïne

Pour évaluer le risque économique lié au transit de la cocaïne en Afrique de l'Ouest, il est nécessaire d'estimer le volume total de cocaïne qui parvient à passer par la sous-région à destination de l'Europe. Selon les estimations de l'ONUDC, environ quatre millions de personnes ont consommé de la cocaïne en Europe de l'Ouest en 2005, et en moyenne, on estime que les usagers consomment environ 36 grammes de cocaïne par année. A partir de ces chiffres, on peut estimer que les consommateurs européens de cocaïne utiliseraient environ 146 tonnes de cocaïne par année.

Quelle proportion de cette quantité transite par l'Afrique de l'Ouest ? Une façon de répondre à cette question est d'analyser les saisies européennes de cocaïne pour lesquelles des indications sur la provenance sont connues. En 2006, le gouvernement espagnol (l'Espagne étant la principale porte d'entrée de la cocaïne en Europe et étant le pays qui saisit le plus de cocaïne en Europe) a fourni des informations à l'ONUDC sur 900 cas de saisies de cocaïne pour un volume total de 33,5 tonnes. Parmi ces saisies, des données sur l'origine ou les routes de transit empruntées étaient disponibles pour 892 saisies, représentant un total de 27 tonnes de cocaïne[32] soit 49% du volume total de toute la cocaïne saisie en Espagne. A peu près 29% de ce volume a transité par l'Afrique. En analysant des données similaires pour d'autres pays (France, Allemagne, Belgique, Italie), il

est possible d'estimer qu'environ 27% de la cocaïne qui est entrée en Europe en 2006 a transité par l'Afrique.

Vingt-sept pourcents des 146 tonnes utilisées par les consommateurs européens correspond à 40 tonnes. Au prix moyen de 46 700 dollars par kilo sur le marché de gros en Europe, la valeur de ces 40 tonnes importées s'élèveraient à 1,8 milliards de dollars. Par rapport à d'autres activités illicites comme le commerce local de l'herbe de cannabis ou l'immigration clandestine vers l'Europe, le trafic de cocaïne génèrerait la plus grosse valeur. L'ONUDC estime le marché de l'immigration clandestine d'Afrique de l'Ouest vers l'Europe à environ 300 millions de dollars chaque année, et ce uniquement pour les paiements de passage. Le marché ouest-africain de l'herbe de cannabis, sur la base d'une estimation de la production régionale de 3 500 tonnes[33] vendues au prix moyen de 0,17 dollar par gramme[34], aurait une valeur légèrement inférieure à 600 millions de dollars.

Figure 12: Comparaison de la valeur de différentes activités illicites en Afrique de l'Ouest

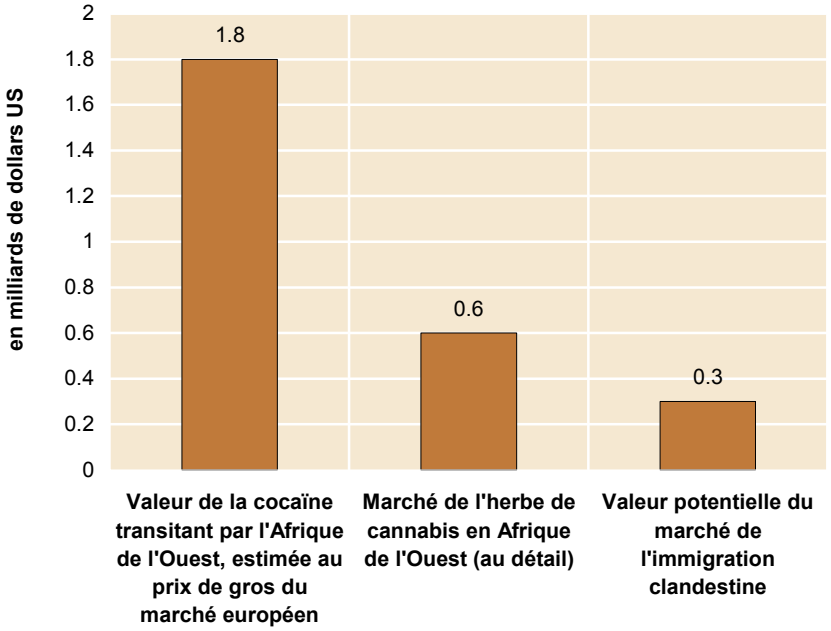

Sources: ONUDC

Le trafic de l'herbe de cannabis et l'immigration clandestine dans la sous-région ne génèrent pas seulement des revenus illicites moindres que ceux du trafic de la cocaïne, mais ces revenus se retrouvent distribués parmi de nombreux petits trafiquants. Par contre, en raison de la logistique nécessaire au trafic de la cocaïne par l'Atlantique, les revenus du trafic de la cocaïne restent probablement concentrés dans les mains de quelques réseaux criminels qui disposent donc de moyens beaucoup plus importants pour corrompre les administrations nationales que les petits trafiquants de cannabis ou les passeurs de l'immigration clandestine.

Ceci ne signifie pas que les trafiquants de cocaïne disposent de l'intégralité de la valeur du marché. En fait, la proportion de la valeur totale du marché de gros de la cocaïne qui revient aux trafiquants reste difficile à quantifier. Selon l'analyse de livres de comptes saisis chez des trafiquants lors d'enquêtes criminelles en Amérique, les marges bénéficiaires des trafiquants s'élèveraient à 25% de la valeur du commerce de gros. Dans le cas de l'Afrique de l'Ouest, ceci représenterait 450 millions de dollar par année. Les profits seraient encore supérieurs si les trafiquants étaient également impliqués dans le commerce de détail de la cocaïne, ce qui est le cas de certains réseaux ouest-africains.

Si la Guinée-Bissau dépensait 5% de son budget pour les services de sécurité publique (une proportion importante, mais similaire à celle consacrée au ministère de l'Intérieur du Nigéria), cela ne représenterait que six millions de dollars pour toutes les missions de police, y compris la lutte contre le trafic de drogues. Ce chiffre illustre bien les difficultés énormes du gouvernement pour

faire face à des trafiquants qui disposent quant à eux de centaines de millions de dollars issus d'activités illicites. Bien que l'intégralité des profits du trafic de la cocaïne ne restent sans doute pas en Afrique, leur ampleur apparaît comme considérable lorsqu'elle est comparée aux revenus des productions licites et aux revenus nationaux dont disposent des pays comme la Guinée-Bissau. En 2006, le PIB de la Guinée-Bissau était estimé à 304 millions de dollars et son budget national (y compris la partie financée par un déficit) était de 125 millions de dollars.

Figure 13: Guinée-Bissau: PIB, budget national, et valeur du trafic de la cocaïne en Afrique de l'Ouest

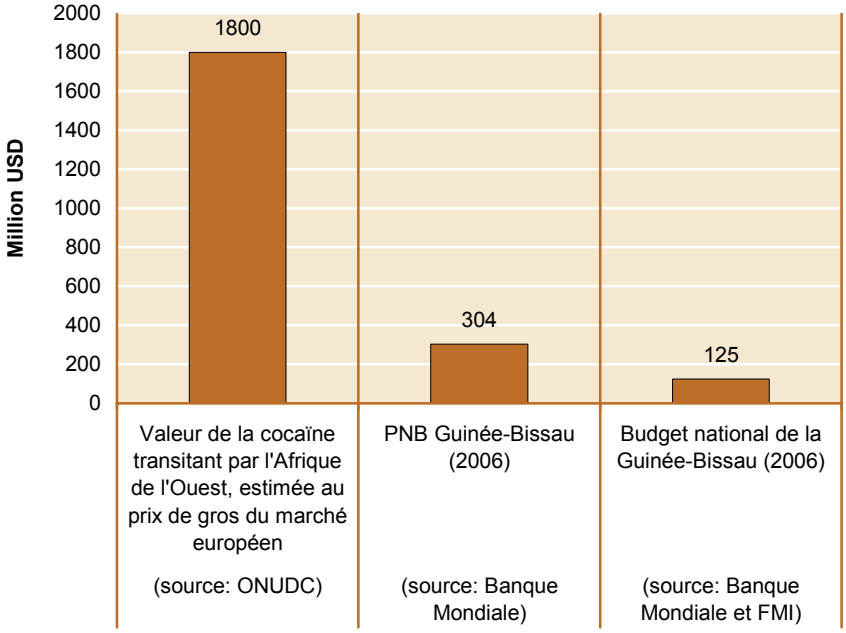

Source: Banque Mondiale, FMI et ONUDC

Impact sur la gouvernance

Quels que soient les effets macro-économiques, des mouvements de drogues de cette ampleur risquent inévitablement d'avoir une incidence élevée sur le degré de corruption des forces de sécurité publique et, partant, de saper toute politique visant à faire respecter la loi et l'ordre public. Dans des pays tels que la Guinée-Bissau, des allégations font état de complicité de certains haut-responsables dans le trafic de drogue et certaines décisions judiciaires et exécutives semblent porter la marque de la corruption. De telles pratiques ne peuvent que diminuer la confiance déjà bien limitée de nombreux citoyens de la sous-région dans leur gouvernement.

Selon les indicateurs internationaux, la plupart des pays de la sous-région ne peuvent guère se permettre de perdre encore davantage de crédibilité. La Banque Mondiale a créé des indicateurs de gouvernance pour l'ensemble des pays du monde[35]. Six indicateurs de gouvernance sont calculés, à savoir : Liberté civile et transparence, stabilité politique et absence de violence, efficacité gouvernementale, suivi de qualité, état de droit et contrôle de la corruption. Ces indicateurs de gouvernance donnent souvent des résultats assez médiocres pour les pays d'Afrique de l'Ouest, peu de pays obtenant des scores avoisinant les moyennes internationales de ces indicateurs.

Etat de droit

En ce qui concerne l'état de droit, une bonne partie des pays d'Afrique de l'Ouest se retrouve dans le groupe des derniers 10%, et la Guinée-Bissau ne fait pas exception.

Stabilité Politique

En ce qui concerne la stabilité politique, des variations considérables entre pays de la sous-région ont été enregistrées, le Cape Vert ayant un score supérieur à la moyenne de l'OCDE, tandis que la Guinée, le Nigéria et la Côte d'Ivoire se retrouvaient dans le groupe des derniers 10 pourcents.

La Fondation Mo Ibrahim a été créée par l'entrepreneur en télécommunication soudanais du même nom. En coopération avec des chercheurs de la Faculté Kennedy pour la gouvernance de l'Université de Harvard, elle publie également une série d'indicateurs composites de gouvernance, mais seulement pour les pays africains. Ses résultats placent la Guinée-Bissau en queue de classement en ce qui concerne la gouvernance en général, et en avant-dernière position en ce qui concerne l'indicateur d'état de droit / corruption, juste avant le Libéria. Mais, tandis que le score du Libéria est resté stable entre 2000 et 2005, celui de la Guinée-Bissau était plus élevé en 2000 et a perdu beaucoup en cinq ans.

Libertés civiles

Il y a eu un certain nombre d'atteintes à la liberté de la presse en Guinée Bissau, suite à des reportages sur le trafic de cocaïne et les cas présumés de corruption au sein de l'armée. Selon le rapport du Secrétaire Général des Nations-Unies sur sa mission en Guinée-Bissau en septembre 2007 :

> *La période s'étendant entre juillet et août 2007 a été marquée par des tensions suite aux inquiétudes exprimées par des organisations représentant la société civile face à ce qu'ils percevaient comme des pressions exercées sur la liberté de la presse et sur la liberté d'opinion lorsqu'il s'agissait de leur rapport sur le trafic de drogue.* [36]

Un rapport datant de novembre 2007 de Reporters Sans Frontières décrit comment des journalistes ont reçu des menaces de mort de la part d'officiers supérieurs de l'Armée[37]. Les droits de l'homme peuvent compter parmi les premières victimes quand ce sont les trafiquants de drogues qui font la loi.

Figure 14: Banque Mondiale 2006 – classement pour l'état de droit

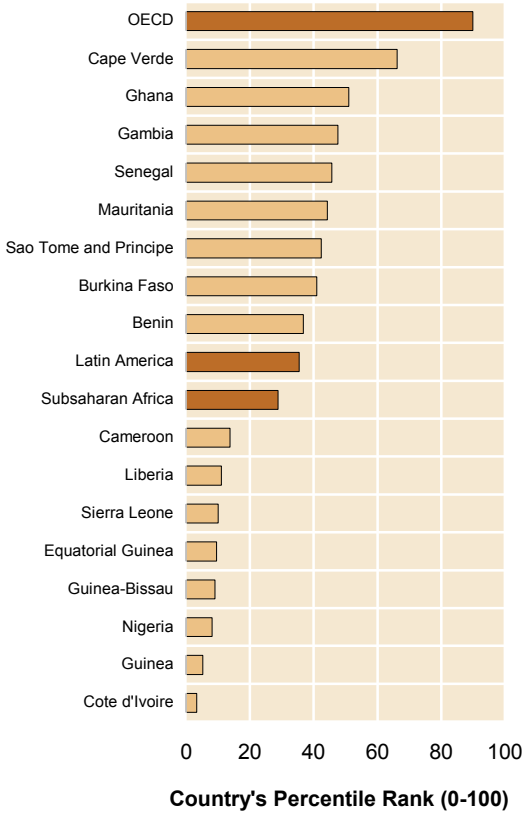

Figure 15: Banque Mondiale 2006 – Classement pour la stabilité politique

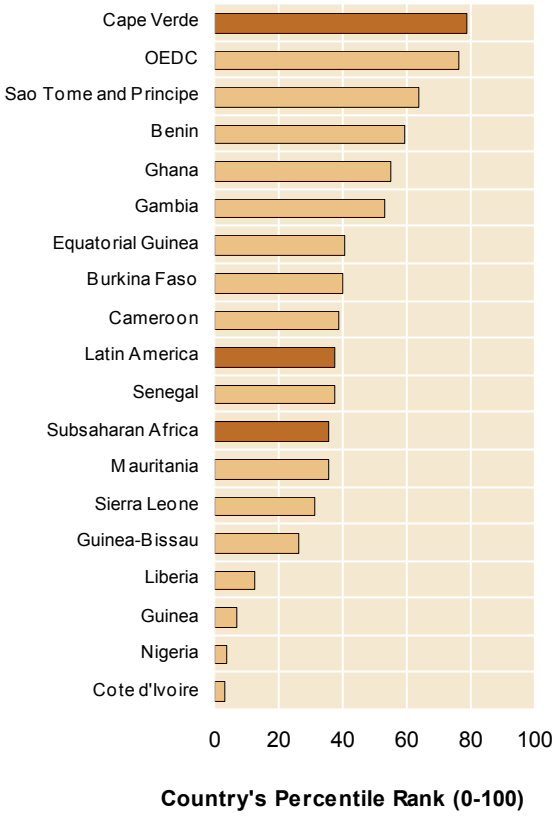

Source: Banque Mondiale

Figure 16: Indicateur global de gouvernance

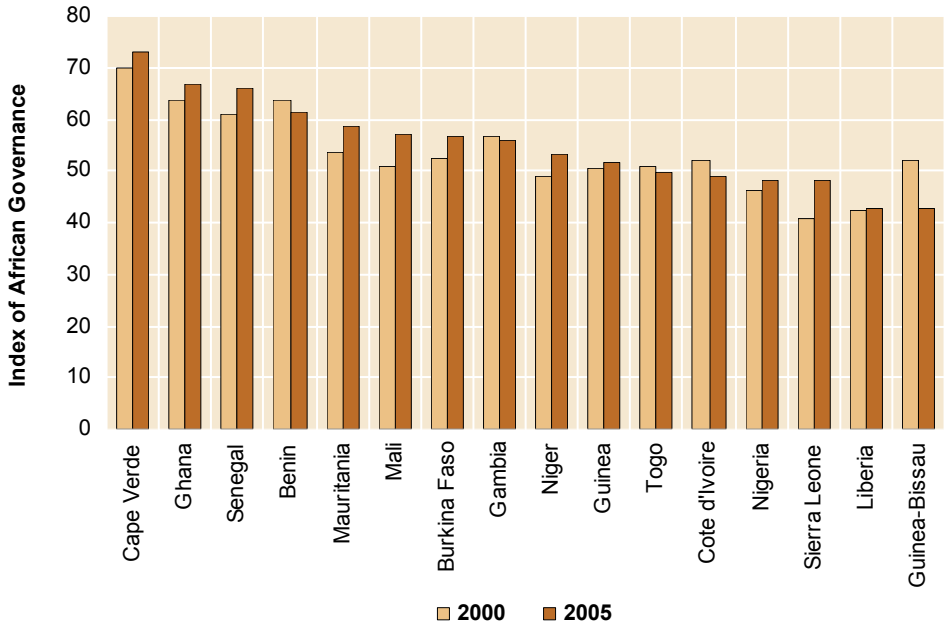

Source: Mo Ibrahim Indicateur de Gouvernance 2007

CONCLUSION

La cocaïne n'est pas la seule drogue à faire l'objet d'un trafic en Afrique de l'Ouest, et le trafic de drogue n'est pas la seule entreprise criminelle transnationale en expansion dans cette région. Les réseaux criminels basés en Afrique de l'Ouest se livrent aussi à la traite des êtres humains, au trafic des armes légères ou des ressources naturelles, et sont aussi impliqués dans l'organisation des migrations clandestines, la contrefaçon, la fraude électronique ou encore le déversement illégal de déchets toxiques.

Bien qu'il n'y ait pas d'estimations fiables sur les sommes d'argent sale réinvestis dans les pays d'Afrique de l'ouest, les montants doivent être considérables. Les criminels, cependant, n'investissent pas dans le but de générer de la richesse et des emplois productifs et durables. Leurs investissements visent à s'assurer l'impunité pour leurs actes, en corrompant les institutions étatiques faibles et, si nécessaire, en faisant usage de la violence.

La réponse au problème du trafic de drogue et, plus généralement, à celui des activités criminelles en Afrique de l'ouest doit être holistique. Le renforcement des contrôles aux frontières et du territoire national, de la capacité opérationnelle des forces de l'ordre, du cadre légal et de ses mécanismes d'application contre la criminalité organisée, le blanchiment d'argent et la corruption, sont autant de mesures nécessaires pour rétablir l'autorité de l'Etat et l'état de droit. Pérenniser les effets de ces mesures exigera cependant des réformes en profondeur du secteur de la justice pénale et, dans le cas des pays sortant de situation de conflit, de celui du secteur de la sécurité.

Le développement socioéconomique est également essentiel pour reconstruire des pays comme la Guinée Bissau, mais l'aide au développement doit parvenir à ses destinataires. Les principes de transparence et de responsabilité doivent être rigoureusement appliqués en matière d'allocation de l'aide au développement et dans son utilisation.

Dans les pays sortant de situation de conflit et dans les pays faibles comme la Guinée Bissau, la reconstruction doit commencer par les secteurs de la justice et de la sécurité, et être accompagnée par des investissements économiques. Un soutien international doit être apporté pour aider les gouvernements de la région à établir fermement la justice et la sécurité comme piliers du développement de leurs pays.

ANNEXE : PAYS PARTIES AUX CONVENTIONS DES NATIONS UNIES SUR LA DROGUE ET LA CRIMINALITE

(en date du 2 novembre 2007)

Pays	Convention unique sur les stupéfiants de 1961[a]	Convention sur les substances psychotropes de, 1971	Convention contre le trafic illicit de stupéfiants et de substances psychotropes, 1988	Convention contre la corruption	Convention contre la criminalité transnationale organisée
Benin	*	*	*	*	*
Burkina Faso	*	*	*	*	*
Cape Verde	*	*	*		*
Côte d'Ivoire	*	*	*		
Gambia	*	*	*		*
Ghana	*	*	*	*	
Guinea	*	*	*		*
Guinea-Bissau	*	*	*	*	*
Liberia	*		*	*	*
Mali	*	*	*		*
Mauritania	*	*	*	*	*
Niger	*	*	*		*
Nigeria	*	*	*	*	*
Senegal	*	*	*	*	*
Sierra Leone	*	*	*	*	
Togo	*	*	*	*	*

[a] États parties de la Convention Unique sur les stupéfiants de 1961 ou son amendement par le protocole de 1972

REFERENCES

[1] ONUDC, Rapport Mondial sur les Drogues *2005*. Vienne: ONUDC, 2005

[2] Selon la Banque Mondiale:

http://devdata.worldbank.org/external/CPProfile.asp?PTYPE=CP&CCODE=GNB

[3] Small Arms Survey, *Armed and aimless: Armed groups, guns, and human security in the ECOWAS region.* Geneva: SAS, 2005.

[4] Ibid.

[5] Population Division of the Department of Economic and Social Affairs of the United Nations Secretariat, *World Population Prospects: The 2006 Revision* and *World Urbanization Prospects: The 2005 Revision*, http://esa.un.org/unpp.

[6] Selon le Programme de Développement des Nations Unies:

http://hdrstats.undp.org/indicators/133.html

[7] Economist Intelligence Unit, *Country Report: Guinea-Bissau*. London: EIU, October 2007, p. 13.

[8] Voir: *Report of the Secretary General on Developments in Guinea-Bissau,* presenté au Conseil de Sécuritédu 28 September 2007 (S/2007/576), p. 8.

[9] Vincent, L. *Guinea-Bissau: Cocaine and coups haunt gagged nation*. Paris: Reporters Sans Frontières, November 2007, p. 1.

[10] Economist Intelligence Unit op cit, p. 10.

[11] Jane's Sentinel Security Assessment, *Guinea-Bissau: Security and Foreign Forces*. London: Jane's, 3 August 2007.

[12] Jane's Sentinel Security Assessment, *Guinea-Bissau: Defence Budget*. London: Jane's, 1 August 2006.

[13] Jane's Sentinel Secuirty Assessment, op cit

[14] Vincent 2007 op cit, p. 4.

[15] Dabo, A. "Guinea-Bissau probes state complicity in drug trade". Reuters, 1 June 2007

[16] Walt, V. "Cocaine country". Time Magazine, 27 June 2007

[17] Vincent 2007 op cit.

[18] Dabo, A. 'Bissau drug smuggling worsening daily-police chief'. Reuters, 20 July 2007.

[19] Walmsley, R., *World Prison Population List Seventh Edition*. London: Kings College London.

[20] De plus, des enquêtes sur les lieux de travail montre une diminuation importante de son utilisation. Voir ONDCP, *Cocaine Use Declines Among U.S. Workforce*, press release 9 August 2007.

[21] ONUDC, Rapport Mondial sur les Drogues 2007. Vienne: ONUDC, 2007.

[22] Cook, C. *Mexico's Drug Cartels*. Washington, D.C.: Congressional Research Service, 16 October 2007.

[23] McKinley, J., "Citing Price Rise, U.S. and Mexico see Antidrug Progress". *New York Times*, 2 October 2007.

[24] National Drug Intelligence Center, *National Drug Threat Assessment 2008*. Washington: D.C.: Department of Justice, November 2007, p. 7.

[25] Europol "European Union Cocaine, Situation Report 2007", The Hague, 5 September 2007

[26] Europol 2007 op cit.

[27] Europol 2007 op cit.

[28] ONUDC, *Enquête sur le cannabis au Maroc, 2003* and *Enquête sur le cannabis au Maroc, 2005.*

[29] Voir, ONUDC, Rapport Mondial sur les Drogues 2006, "Cannabis: Pourquoi il faut s'en préoccuper".

[30] Ces données proviennent d'une initiatives des services de répression basés dans les aéroports européens qui a débuté en 2006 et connue sous le nom de « IDEAS » - Sans être représentatif de l'ensemble de la situation européenne, la tendance est néanmoins nette.

[31] Y compris sur la côte Ouest Africaine les pays suivants: Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinea-Bissau, Sénégal, Togo, Cameroon, Equatorial Guinea, et Gabon.

[32] Des informations sur l'origine de deux cargaisons importantes sont manquantes. Une cargaison de 2 tonnes et une autre de 3 tonnes.

[33] L' ONUDC évalue la production d'herbe de cannabis à 42 000 tonnes pour 2005. En Afrique, la production atteignait 10 500 tonnes soit 25% du total et la production en Afrique de l'Ouest s'élevait à 3 500 tonnes. Pour 2006, l'information est encore partielle, mais les volumes devraient rester stables.

[34] Sur base des prix au détail pour l'herbe de cannabis fournis par 6 pays d'Afrique de l'Ouest dans leur réponse aux Questionnaires pour les Rapports Annuels, le prix typique du cannabis a été estimé à 0,17 dollar par gramme pour l'année 2006.

[35] Ceux-ci sont "a statistical compilation of responses on the quality of governance given by a large number of enterprise, citizen and expert survey respondents in industrial and developing countries, as reported by a number of survey institutes, think tanks, non-governmental organizations, and international organizations." See Kaufmann, D., A. Kraay and M. Mastruzzi, *Governance Matters VI: Governance Indicators for 1996-2006.* Washington, D.C.: World Bank Policy Research, June 2007.

[36] *Report of the Secretary General on Developments in Guinea-Bissau,* presenté au Conseil de Sécurité le 28 September 2007 (S/2007/576), p. 7.

[37] Vincent, op cit.